

UN SEUL MONDE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

N° 4 / DÉCEMBRE 2018

Le magazine de la DDC
sur le développement
et la coopération

LES DROITS HUMAINS SOUS PRESSION

BÉNIN

De jeunes entrepreneurs défient
les conditions économiques
défavorables

SOUTIEN OU BOYCOTT ?

La coopération au développement,
dans les États autoritaires,
constitue un exercice délicat

DOSSIER

DROITS HUMAINS



8

Des acquis humanitaires menacés

Septante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme, ceux-ci sont sous pression, autant dans les pays du Sud qu'en Europe.

12

Les principes de la DDC en matière des droits humains

La coopération Suisse veille au renforcement des droits fondamentaux dans chacun de ses projets.

15

« Les meurtres sont devenus un passe-temps comme un autre »

Entretien avec Maria Soledad Pazo, cheffe du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Honduras.

17

Réformer la justice et la santé pour plus de respect

Vingt-trois ans après la fin de la guerre, les minorités en Bosnie et Herzégovine demeurent privées de leurs droits fondamentaux.

19

Faits et chiffres

Un seul monde est édité par la Direction du développement et de la coopération (DDC), agence de coopération internationale du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict. D'autres opinions y sont également exprimées. C'est pourquoi les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de la DDC et des autorités fédérales.

HORIZONS

BÉNIN



20

L'esprit d'entreprise des jeunes Béninois

Pour surmonter les conditions difficiles sur le marché du travail, les jeunes font preuve de courage, d'idées et d'initiative.

24

Sur le terrain avec...

Charles Araba, responsable des ressources humaines du bureau de la coopération suisse au Bénin, évoque l'ouverture et la tolérance de ses concitoyens.

25

Jean le fou, Jean le sage

Le journaliste, formateur et joueur de basket-ball, Georges Amlon, rend hommage à son chef.

DDC



26

Une lueur d'espoir dans un quotidien désolant

Depuis près de trente ans, l'organisation Culture and Free Thought Association soutient, dans la bande de Gaza, les enfants, les jeunes et les femmes.

29

Des potagers urbains pour lutter contre la faim

À Djouba, capitale du Soudan du Sud, les familles cultivent des jardins pour combattre la malnutrition et améliorer leurs revenus.

FORUM



32

Entre soutien et boycott

La coopération au développement dans les États autoritaires représente un exercice d'équilibre difficile.

35

Les deux facettes de Facebook

Les opportunités et les risques des médias sociaux dans les pays en développement.

37

Une visite dangereuse

Carte blanche: Shahrbanoo Sadat relate son trajet vers l'organisation Afghan Film dans le quartier diplomatique de Kaboul, régulièrement bombardé.

CULTURE



38

Tournages en hijab, l'esprit à l'affût

Le cinéma iranien est plus vivant et innovant que jamais.

3 Éditorial

4 Périscope

31 DDC interne

41 Service

43 Coup de cœur avec Ashley Moponda

43 Impressum

PAS DE SÉCURITÉ NI DE DÉVELOPPEMENT SANS RESPECT DES DROITS HUMAINS



Un collègue américain me racontait récemment une discussion avec un diplomate originaire d'Asie de l'Est, après la guerre en Irak. Il était question, entre autres, de l'universalité des droits humains. «Ce principe peut-il faire débat?», vous demanderez-vous peut-être. En français comme en anglais, l'intitulé du texte adopté à Paris il y a 70 ans manifeste, en effet, à lui seul la volonté de formuler des droits valables partout et pour tous: «Déclaration *universelle* des droits de l'homme».

Critiqués, des gouvernements ont régulièrement, au cours des 70 dernières années, rétorqué que les droits humains étaient l'invention d'un Occident dévoré par l'individualisme. Ainsi, dans une société où les intérêts de la communauté priment ceux de l'individu, la validité de ces prérogatives n'est, selon eux, que relative.

Mon collègue fut surpris: son interlocuteur asiatique concéda en toute franchise que, dans son pays, personne n'avait jamais réellement accordé de crédit à cette rhétorique de la relativisation. Chacun sentait bien, au fond, qu'il était juste de dénoncer le traitement brutal réservé aux dissidents par le pouvoir en place. Les révélations de tortures dans les prisons irakiennes, d'exécutions ciblées sans procès aucun et d'autres agissements des forces armées et de sécurité «occidentales», en contradiction éclatante avec les droits fondamentaux, ont marqué une césure radicale. De par son propre comportement, l'Occident a non seulement perdu sa légitimité à critiquer d'autres États, mais également ouvert la voie à une remise en question des droits humains.

On peut contester l'honnêteté du raisonnement. Il n'en demeure pas moins que des pays, qui se sont revendiqués des décennies durant comme garants des droits humains, se sont, dans une large mesure, discrédités. «Nous avons perdu notre grandeur morale», comme le relève mon collègue. «Sans développement, pas de sécurité; sans sécurité, pas de développement. Et ni l'un ni l'autre ne sont possibles sans le respect des droits humains», avait déclaré un jour l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, décédé en août dernier.

Dans cet esprit, la coopération suisse soutient plus de 50 projets visant à renforcer les droits humains dans des pays partenaires. L'accent est mis sur la bonne gouvernance, la transparence des décisions gouvernementales, l'État de droit ainsi que la participation de toutes les catégories de la population, en particulier les minorités et les femmes, aux processus politiques et sociaux. En Albanie et en Serbie, la DDC mène des projets en faveur des Roms. En Tunisie, dans la région des Grands Lacs d'Afrique et en Tanzanie, elle contribue à professionnaliser et à rendre indépendant le paysage médiatique local, en encourageant les journalistes à s'affirmer davantage en tant que contrepois critique au pouvoir étatique. Lors de rencontres personnelles avec certains d'entre eux, dans le Sud-Kivu notamment, j'ai été profondément impressionné par leur courage et leur idéalisme.

Alors que l'«autorité morale» s'affaiblit à certains endroits, elle se renforce ailleurs. Dans les deux cas, la tendance ne va pas de soi. Dans les deux cas, elle n'est pas immuable.

Manuel Sager
Directeur de la DDC



Rajan Parajuli

LES AVANTAGES DE LA TÉLÉMÉDECINE

(bf) Dans de nombreuses régions du monde, l'accès aux soins médicaux dépend des rôles et des normes liés au genre : pour les femmes, et en particulier pour les jeunes filles, consulter un médecin ou trouver des fonds en vue d'un traitement représentent des défis. Une étude de l'Asian Institute of Technology à Bangkok montre que la télémédecine peut réduire ces obstacles. Les femmes et les jeunes filles des campagnes népalaises interrogées ont indiqué que des prestations médicales fournies par vidéoconférence ou téléphone portable permettaient d'éviter de longs trajets vers un hôpital. Il leur faut parcourir moins d'un kilomètre pour pouvoir être traitées par vidéoconférence. Les utilisatrices de téléphone portable sont parvenues au même constat. Selon le chercheur Rajan Parajuli, ces résultats sont d'autant plus importants que les femmes concernées ne reçoivent que très rarement l'autorisation de voyager. De plus, pour bon nombre des personnes sondées, il est plus facile d'aborder des thèmes touchant la sexualité ou la médecine reproductive via la télémédecine.

UNE APPLICATION CONTRE L'ESCLAVAGE

(cz) L'ONG britannique Unseen mise sur des moyens novateurs pour lutter contre le trafic d'êtres humains et l'esclavage. Elle a lancé une application permettant d'identifier les signes d'esclavage moderne et de dénoncer des cas. Les utilisateurs peuvent s'informer sur plusieurs secteurs – de l'agriculture au nettoyage – et reçoivent des informations spécifiques sur la forme que prend la traite selon les contextes. Des informations confidentielles peuvent être transmises par téléphone ou au moyen d'un formulaire en ligne. «Sensibiliser le public est essentiel dans la lutte contre l'esclavage moderne», explique Eric Anderson, de l'ONG Unseen. «L'application favorise la participation des gens.» Unseen n'en est pas à son coup d'essai : l'organisation avait déjà fait parler d'elle avec sa «Modern Day Slavery Helpline», qui a reçu près de 3000 appels au premier semestre 2018.

UN FONDS CONTRE LES PANDÉMIES

(cz) L'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée en 2014 en Afrique de l'Ouest a sévi presque deux ans, faisant plus de 10 000 morts. La réaction internationale a été critiquée pour sa lenteur et son insuffisance. Pour éviter qu'une telle situation ne se répète, le Groupe de la Banque mondiale, en collaboration avec le Japon, l'Allemagne, l'Organisation mondiale de la santé et des partenaires du secteur privé, a lancé, en 2017, le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF). Ce dernier doit apporter, à l'échelle de la planète, une réponse rapide aux pandémies. Il a passé son premier test en mai dernier. Dans le cadre d'une flambée d'Ebola au Congo, aujourd'hui retombée, un premier versement a été approuvé. Au lendemain de la publication par le gouvernement congolais de son plan d'urgence, le PEF a versé une contribution de 11,4 millions de dollars.

LA VASECTOMIE POUR CONTRÔLER LES NAISSANCES

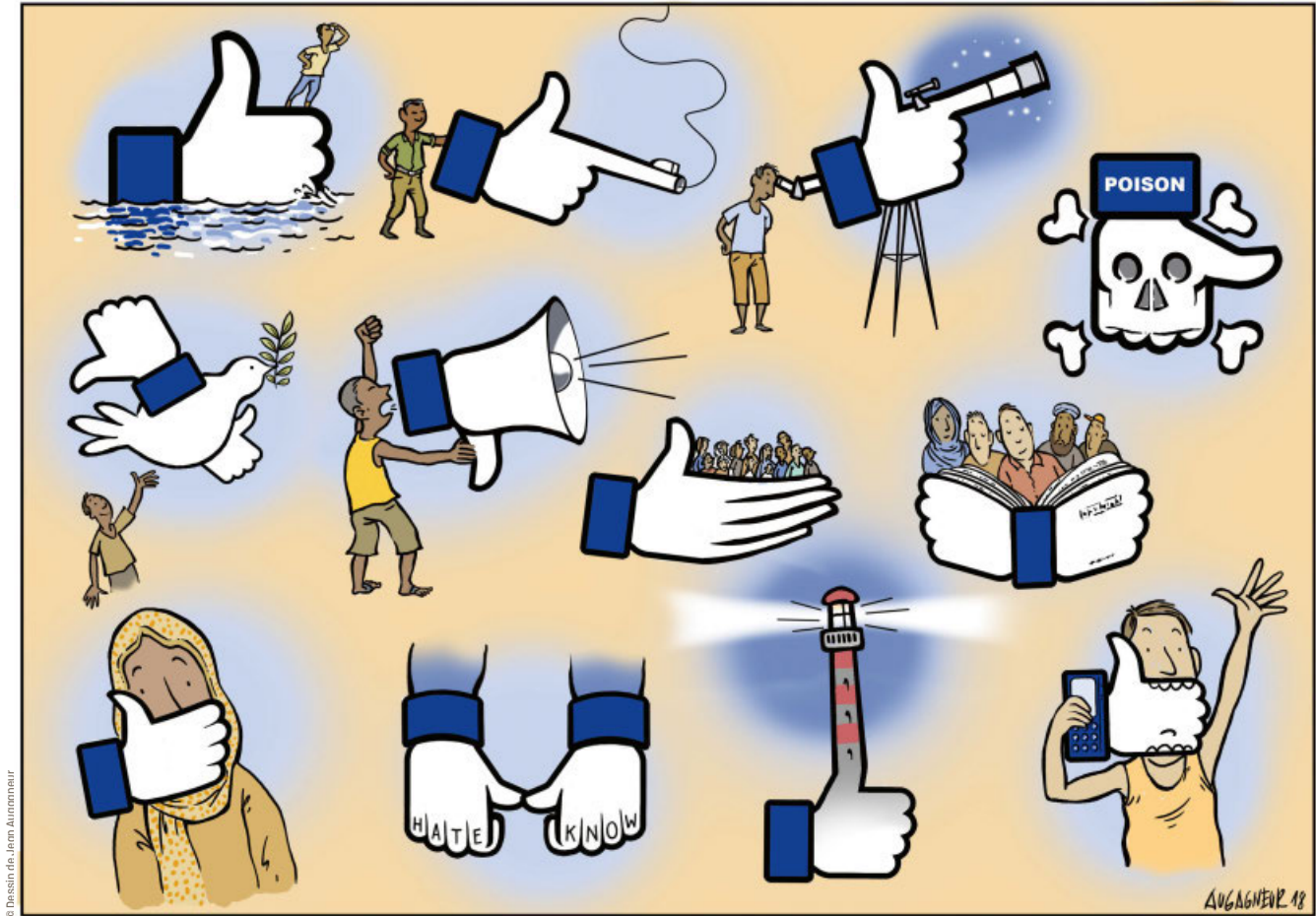


ENRAP

(zs) En Haïti, les familles luttent pour nourrir leurs enfants. Afin que les couples puissent prendre leur avenir en main, une clinique de santé gérée par l'Association pour la promotion de la famille haïtienne et soutenue par le Fonds des Nations unies pour la population a lancé une campagne promouvant la vasectomie comme moyen de contraception. Des annonces télévisées et radiophoniques ont attiré l'attention avec humour, relevant que l'opération était plus courte qu'un embouteillage à Canapé Vert, une banlieue à l'est de Port-au-Prince. Elle ne dure que quinze minutes, s'effectue sans scalpel et n'affecte pas l'érection des patients, assure un médecin. De plus en plus d'hommes sont intéressés, beaucoup de femmes n'ayant pas accès à la contraception. Les chirurgiens ont déjà réalisé près d'une centaine d'interventions.

TROQUER LE RIZ CONTRE LE MAÏS, LE MIL ET LE SORGHO

(zs) La production de riz se révèle très gourmande en eau et l'apport nutritionnel de cette plante demeure limité. Pour réduire la faim et le stress hydrique en Inde, des experts préconisent de cultiver du maïs, du mil, du millet



perlé et du sorgho. Ces derniers, en comparaison avec le riz et le blé, présentent de meilleurs rendements et valeurs nutritives, selon une étude publiée dans la revue *Science Advances*. La demande en eau pourrait ainsi diminuer d'un tiers et la production de fer et de zinc grandement augmenter. Les quatre céréales recommandées font partie de l'alimentation traditionnelle indienne, mais les subventions importantes du gouvernement pour le riz et le blé les ont mises à l'écart. La nécessité de produire des variétés céréalières plus nutritives s'avère urgente: le deuxième pays le plus peuplé du monde devra nourrir quelque 394 millions de personnes supplémentaires d'ici à 2050.



© Barragh Coward/World Bank

DES DRONES SUISSES EN TANZANIE

(bf) Le réchauffement climatique constitue une menace quotidienne sur les régions côtières de Tanzanie et en particulier les îles de Zanzibar. Le pays a acquis auprès de l'entreprise lausannoise SenseFly des douzaines de mini-drones pour cartographier son territoire et répondre aux enjeux climatiques et démographiques grâce aux géodonnées récoltées. Baptisée «Dar Ramani Nuria», une expression swahili qui signifie «la carte ouverte de Zanzibar», l'initiative cartographique de Zanzibar est le projet de mesure

par drones le plus ambitieux du monde. Elle a été lancée en 2016 en partenariat avec la Banque Mondiale, la Zanzibar Land Commission et l'Université d'État. Le projet, dirigé par dix-sept étudiants en technologie spatiale, utilise les mini-drones pour cartographier des petites zones de 85 km². Les géodonnées recueillies sont en libre accès sur Internet. Elles seront utilisées notamment pour l'aménagement du territoire qui, en raison d'un manque d'indications fiables par le passé, a fait l'objet de nombreux conflits fonciers.





DOSSIER DROITS HUMAINS

- DES ACQUIS HUMANITAIRES MENACÉS** PAGE 8
LES PRINCIPES DE LA DDC EN MATIÈRE DES DROITS HUMAINS PAGE 12
« LES MEURTRES SONT DEVENUS UN PASSE-TEMPS COMME UN AUTRE » PAGE 15
RÉFORMER LA JUSTICE ET LA SANTÉ POUR PLUS DE RESPECT PAGE 17
FAITS ET CHIFFRES PAGE 19

DES ACQUIS HUMANITAIRES MENACÉS

Il y a 70 ans, après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale met fin à ses querelles et adopte la « Déclaration universelle des droits de l'homme ». Ce document jette les bases d'un système international complexe, destiné à protéger les droits humains. Ceux-ci sont, toutefois, de plus en plus remis en question, tant dans les pays du Sud qu'en Europe.

Texte : Samuel Schläfli

L'avocat Mohammad Musa Mahmodi sait ce que signifie vivre dans un pays où les droits humains sont systématiquement violés par toutes les parties au conflit. Ces derniers sont, pourtant, inscrits dans la Constitution afghane depuis 2008 et l'Afghanistan siège au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies jusqu'en 2020. Fin juillet, dans un entretien par Skype, le directeur exécutif de la « Commission indépendante pour les droits de l'homme en Afghanistan » évoque, depuis Kaboul, les événements récents. La veille, un attentat à la bombe a coûté la vie à quatorze civils : « Sans raison ! Juste parce qu'ils vivaient dans des zones contrôlées par les talibans et les combattants de l'État islamique. »

En riposte aux décisions du gouvernement et pour faire pression sur la population, les talibans ont fermé écoles et hôpitaux par dizaines au cours des derniers mois. Le droit de tout individu à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne est violé quotidiennement en Afghanistan, tant par les talibans et l'État islamique que par des bandes de pillards, des attaques au drone ou des autorités gouvernementales corrompues. « Le plus difficile dans mon travail,

c'est de devoir regarder dans les yeux des personnes extrêmement influentes en sachant pertinemment qu'elles se moquent des droits humains », s'indigne Mohammad Musa Mahmodi. « Surtout quand, en face, vous êtes petit et faible. »

Le 7 décembre 1948, lors d'une conférence de presse à Paris, Eleanor Roosevelt, veuve du président des États-Unis Franklin D. Roosevelt, présente la « Déclaration universelle des droits de l'homme » (DUDH). Trois jours plus tard, le texte est adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies. En 30 articles, il établit pour la première fois les droits fondamentaux civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de tout individu.

Les membres de l'ONU s'engagent à promouvoir « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ». Après un demi-siècle de guerres, de destructions et de génocides effroyables, la DUDH constitue une étape décisive dans un effort commun pour plus de paix. Les membres de l'ONU reconnaissent que la souveraineté d'un État cesse là où les droits fondamentaux sont bafoués.



Graves menaces dans plus de 50 États

Cependant, dès sa proclamation, la DUDH souffre d'un handicap: elle n'est pas juridiquement contraignante, pas plus que les décisions des institutions qui lui sont liées, telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Conseil des droits de l'homme (CDH, voir encadré p. 11). Seul le Conseil de sécurité de l'ONU est habilité à édicter des sanctions, des exclusions et des interventions, avec l'accord de ses cinq membres permanents. Les conventions contraignantes en vertu du droit international, signées ultérieurement, prévoient certes des mécanismes de sanction, mais les procédures se déroulent souvent bien loin

des principaux concernés. Il était donc clair, dès le départ, que le respect de la DUDH serait un objectif à défendre sans relâche – pour les diplomates onusiens, les politiciens, les militants des droits humains et les avocats comme Mohammad Musa Mahmodi.

Une tendance se dessine, longtemps impensable: 70 ans après l'adoption de la DUDH, les droits humains sont de plus en plus souvent remis en question par les gouvernements. L'ONG Freedom House, basée à Washington DC, évalue chaque année la situation en matière de droits et de libertés individuels des citoyens résidant dans les 195 États membres de l'ONU. Son constat: globalement, au cours des dix dernières années, les conditions se sont dégra-

Pas moins de 162 États se sont engagés, en vertu du droit international, à garantir le droit à l'alimentation. Pourtant, plus de 800 millions de personnes, n'ayant pas accès à la terre et à l'eau, meurent de faim.

© Robin Hammond / NOOR / laif



dées dans des pays instables comme l'Afghanistan, mais aussi en Europe. La Pologne, la Hongrie et la Turquie, autrefois engagées avec succès dans un processus de transition démocratique, pratiquent de plus en plus la répression à l'égard des minorités, des opposants et des journalistes.

Devant le CDH réuni à Genève en mars, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a souligné que ces derniers étaient, à l'heure actuelle, gravement menacés et de plus en plus fréquemment bafoués dans une cinquantaine de pays. Les gouvernements ne se sentent souvent plus liés par la DUDH ni par les autres instruments relatifs aux droits humains, privilégiant la politique intérieure et des intérêts géostratégiques.

Céline Barmet, assistante de recherche au «Center for Security Studies» de l'EPFZ, a publié, en juin dernier, une analyse des défis auxquels sont actuellement confrontés les droits humains.

«De manière générale, la mise en œuvre de ces droits reste insuffisante, souvent victime d'intérêts économiques, géostratégiques ou d'enjeux politiques», observe-t-elle. Le phénomène s'explique aussi par le fait que le modèle de démocratie à l'occidentale, qui repose sur les principes d'universalité, d'indivisibilité et d'interdépendance des droits humains ainsi que sur des droits et libertés individuels solidement ancrés, est soumis à une pression croissante. «L'intolérance grandissante, le renforcement de l'extrémisme violent et religieux, les inégalités économiques, les effets du changement climatique et les mouvements migratoires liés à tous ces facteurs constituent autant d'éléments qui mettent les droits humains en péril aujourd'hui.»

Migrations et catastrophes humanitaires

Ainsi, le bilan des deux années écoulées est particulièrement sombre. Depuis

Ces Syriens prient dans un camp de réfugiés onusien en Grèce. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

© Murat Tueremis/Stern/laif

Des réfugiés Rohingya au Bangladesh. Pendant de nombreuses années, cette minorité musulmane de Birmanie a vu ses droits fondamentaux bafoués par l'État.

© Adam Dean/NYT/Redux/laif





2017, la communauté internationale assiste à un véritable exode dans l'État de Rakhine en Birmanie. Amnesty International parle de «nettoyage ethnique». La minorité musulmane des Rohingya est privée de ses droits fondamentaux, en particulier le droit à une nationalité et celui à l'accès aux soins. Plus de 655 000 personnes ont fui au Bangladesh.

Les exemples récents de violations manifestes des droits humains sont légion. Au Yémen, au Soudan du Sud ou en Syrie, pays touchés par des catastrophes humanitaires, les populations souffrent de la faim et n'ont aucun accès aux soins, à l'eau ou à l'éducation. Logements et biens sont détruits, tandis que l'idée d'un gouvernement responsable, d'un État de droit ou d'un accès à la justice s'avère être une pure utopie.

Même en Occident, le respect des droits humains, notamment le droit d'asile en cas de persécution et celui au développement personnel, ne vont plus de soi aujourd'hui. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 6123 personnes ont trouvé la mort en 2017, en tentant de traverser la Méditerranée. Une tragédie humanitaire, mais aussi une crise de la DUDH. De leur côté, les États-Unis, qui légitimaient autrefois leurs ambitions géopolitiques par la diffusion de la démocratie et des droits humains, séparent à la frontière les migrants venus d'Amérique latine de leurs enfants.

ONU : une crédibilité mise à mal

La crise de la DUDH s'explique aussi par des causes propres à l'ONU : selon Freedom House, 26 des 47 pays membres

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES (CDH)

Le CDH est le principal forum intergouvernemental des Nations Unies sur les questions relatives aux droits humains. Il examine la situation en la matière dans chacun des pays membres de l'ONU, fournit un important travail d'information, établit des normes internationales et favorise leur mise en œuvre à travers le dialogue, le renforcement des capacités des États et l'assistance technique. L'« Examen périodique universel » (EPU) constitue un instrument précieux. Chaque État membre est évalué et reçoit en moyenne 180 recommandations. Cette analyse se base sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, les engagements souscrits volontairement ainsi que tous les instruments relatifs aux droits humains auxquels l'État est partie. Les recommandations ne sont pas juridiquement contraignantes.

LES PRINCIPES DE LA DDC EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

Renforcer le respect des droits fondamentaux est essentiel dans toute coopération au développement, souligne Inanna Göbel-Bösch, responsable du programme «Conflit et droits humains» de la DDC. Ce constat sous-tend l'«approche fondée sur les droits humains» de la DDC, qui traduit des besoins de développement en revendications basées sur les droits humains, plaçant l'individu et ses droits au cœur de la réflexion. «Les principaux traités internationaux juridiquement contraignants en matière de droits humains sont le socle de cette démarche», explique Inanna Göbel-Bösch. «Il s'agit d'encourager les acteurs étatiques et privés à concrétiser leurs engagements dans ce domaine. Les groupes discriminés doivent aussi apprendre à connaître leurs droits et à les faire valoir.»

Équité et transparence

Un système juridique opérationnel, incluant l'accès de tous à une justice équitable et transparente, est fondamental pour une vie digne et sûre. La DDC assiste donc ses pays partenaires dans la mise en place de structures efficaces. Elle agit essentiellement à trois niveaux: le soutien aux réformes de la justice, le développement de nouvelles législations et l'accès facilité au système judiciaire. En Bolivie, elle a aidé à concrétiser dans la législation les droits des populations indigènes et des femmes, garantis par la Constitution (voir encadré). Au Pakistan, elle encourage les femmes à siéger au Parlement de la province de Khyber Pakhtunkhwa afin que ces dernières puissent participer à l'élaboration des lois. Au Tadjikistan, elle met en place un réseau d'assistance juridique gratuite, facilitant ainsi de manière durable l'accès à la justice.

La Suisse soutient également des infrastructures nationales liées aux

droits fondamentaux ainsi que des organisations multilatérales de défense des droits humains, comme la «Commission indépendante pour les droits de l'homme en Afghanistan». Dans ce pays, elle participe au financement d'un projet réalisé par le Programme des Nations Unies pour le développement, destiné à aider les institutions judiciaires dans la mise en œuvre des droits humains garantis par la Constitution. Au Honduras, elle a joué un rôle majeur dans la création d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (voir entretien, p. 15).

«La Suisse jouit d'une très bonne réputation dans le domaine de la défense des droits humains», affirme Inanna Göbel-Bösch. «Elle s'appuie sur de longues années d'expérience, de bons résultats et une grande crédibilité auprès des pays partenaires. Ce sont des bases solides pour les épauler dans la défense de ces droits.» Il s'agit d'atouts particulièrement précieux dans les pays fragiles où la DDC doit renforcer son engagement, comme le prévoit le Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020. ■

PRÉVENIR LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES FEMMES

En Bolivie, les droits des populations indigènes et des femmes, garantis par la nouvelle Constitution de 2009, ont été transposés en articles de loi avec le soutien de la DDC. Il s'agissait notamment de mettre en place un réseau d'instructeurs appelés à sensibiliser les forces de police du pays aux thèmes liés aux droits humains. Le projet «Une vie sans violence» entre dans ce cadre: une réforme profonde de l'accompagnement des femmes victimes de violences devra être engagée, dans l'esprit d'une nouvelle loi promulguée en 2013 pour protéger ces dernières. D'ici à 2020, quelque 2000 fonctionnaires de la police et de la justice boliviennes, membres du personnel soignant ainsi que représentants de quatre régions et 80 communes urbaines et rurales seront formés à la question des droits des femmes. Dix nouveaux centres d'accueil offriront un abri à des femmes victimes de violences.



cette année du CDH n'offrent pas toutes les garanties de liberté ou que partiellement. L'Afghanistan, l'Égypte et la Chine en constituent des exemples. Ils n'ont aucun intérêt à ce que leur situation soit analysée et les manquements relevés. La crédibilité de la première institution appelée à mettre en œuvre la DUDH au niveau international s'en trouve entachée. Et les gouvernements populistes ont beau jeu de dénoncer le manque d'efficacité du Conseil. Ainsi, le 19 juin, l'ambassadrice américaine auprès des Nations Unies, Nikki Haley, annonçait le retrait des États-Unis du CDH, alléguant une attitude hostile vis-à-vis d'Israël et un soutien à des régimes inhumains.

« Cette décision est un affront aux efforts internationaux en faveur des droits humains », commente Céline Barmet. « Les États-Unis ont non seulement fait partie des fondateurs clés de l'ONU, mais également façonné le modèle démocratique occidental qui

repose sur les droits humains. » Ce retrait n'a pas uniquement une portée symbolique. Il pourrait aussi modifier durablement les rapports de force au CDH. « La Chine joue un rôle de plus en plus actif au sein du Conseil », poursuit la chercheuse. « Cette évolution est problématique lorsqu'on sait que, du point

Marche de protestation à Santiago du Chili en juin 2016. Selon l'ONU, la violence à l'encontre des femmes constitue l'une des atteintes aux droits humains les plus fréquentes.

© Juan Carlos Caceres/Archivolatino/afif

LA SUISSE, CENTRE MONDIAL DES DROITS HUMAINS

L'engagement de la Confédération en faveur des droits humains fait partie des objectifs de la politique extérieure suisse. Il est défini en tant que tel dans la Constitution (art. 54 Cst.). La Suisse a joué un rôle décisif dans la création du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) en 2006. Depuis 2016 et jusqu'à la fin de l'année, elle en est membre, pour la troisième fois. Genève accueille les sessions du CDH et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Elle est également dépositaire des Conventions de Genève, qui font partie du droit international humanitaire. La Suisse a, par ailleurs, déposé sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité à New York pour la période 2023-24, ce qui lui permettrait de renforcer son action en faveur de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



de vue chinois, le droit au développement prime les autres droits fondamentaux.»

Le désengagement croissant des États vis-à-vis de leurs obligations dans le cadre de la DUDH préoccupe aussi Mohammad Musa Mahmodi. «Le respect des droits humains est une responsabilité internationale partagée», souligne l'avocat. Ce principe vaut particulièrement en Afghanistan, dont l'histoire est marquée par l'occupation étrangère. Un plus grand engagement de la communauté internationale lui serait aussi bénéfique: «Si l'Afghanistan tombait aux mains des talibans, il pourrait devenir un vivier du terrorisme international. Sans parler du fait que les Afghans seraient plus nombreux encore à vouloir gagner l'Europe.»

Invité à Berne par la DDC notamment, Mohammad Musa Mahmodi a déjà visité plusieurs fois la Suisse. Selon lui,

cette dernière est «le pays de la paix par excellence». Le fait que, dans l'État de la paix absolue, on ait pu voter en novembre sur une éventuelle dénonciation de la Convention européenne des droits de l'homme montre toutefois que, là aussi, la subordination des intérêts étatiques et politiques aux 30 articles de la DUDH va de moins en moins de soi. ■

D'après l'Unesco, quelque 263 millions d'enfants et de jeunes à travers le monde ne sont pas scolarisés. L'éducation constitue, pourtant, un droit fondamental.

© Jean-Pierre De Mann/robertharding/laif

SITUATION DES DROITS HUMAINS EN SUISSE

Comme en 2008 et en 2012, la Suisse a été soumise en 2017 à un «Examen périodique universel» (EPU) par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Dans ce cadre, 111 États membres de l'ONU ont formulé 251 recommandations spécifiques pour améliorer la situation des droits humains. Les points suivants ont été relevés: la création d'une institution nationale indépendante dédiée aux droits humains, un renforcement de la lutte contre la discrimination dans les domaines du racisme, de la migration, de l'asile, de l'égalité entre hommes et femmes et des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexe ainsi que la compatibilité du droit d'initiative avec les engagements en matière de droits humains. Sur les 251 recommandations, la Suisse en a retenu 160 et rejeté 91.

« LES MEURTRES SONT DEVENUS UN PASSE-TEMPS COMME UN AUTRE »

Maria Soledad Pazo dirige le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Honduras. Elle défend non sans peine les droits humains dans un pays affichant l'un des taux d'homicide les plus élevés du monde. Entretien réalisé par Samuel Schläfli.

Maria Soledad Pazo, pouvez-vous nous présenter brièvement la situation actuelle au Honduras et le contexte dans lequel vous travaillez ?

Les élections nationales de novembre 2017 et la crise politique qui a suivi ont sérieusement mis à mal la légitimité de l'État. À l'époque, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence, des manifestants pacifiques ont été arrêtés au hasard et la police a fait preuve d'une grande brutalité envers les prisonniers. Beaucoup ont été blessés, certains avec des séquelles durables. Nous avons documenté 22 décès à la suite d'un recours excessif à la force par la police militaire. Ces cas doivent absolument faire l'objet de poursuites. La situation est très instable depuis lors. Cet été, une grève nationale des transports publics a été lancée après une hausse des prix de l'essence décrétée par le gouvernement. S'en est suivie, une fois de plus, une réaction d'une extrême violence, au gaz lacrymogène.

MARIA SOLEDAD PAZO a grandi en Argentine. Elle a étudié dans ce pays et à Munich le droit international public. Elle a occupé différents postes au sein des Nations Unies, à Genève, en Sierra Leone, en Zambie, en Afghanistan ainsi qu'au Kosovo et en Irak. Le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Honduras, une équipe de 18 personnes qu'elle dirige actuellement, a été créé avec l'appui de la Suisse en 2015.

Quels sont les problèmes structurels à l'origine des troubles actuels ?

Plusieurs facteurs minent l'équilibre social du pays: l'exclusion et la marginalisation des populations indigènes et des plus démunis, l'absence d'accès à la justice, une corruption endémique. La pauvreté croît rapidement. Aujourd'hui, elle touche plus de 65% de la population et, pour 38% des habitants, elle est même extrême. Au Honduras, l'un des problèmes majeurs constitue la perte de confiance en l'autre – une entrave à tout développement.

Comment expliquez-vous tant de violence ?

Quand les institutions étatiques sont très affaiblies, les gens ont tendance à prendre les choses en main et l'engrenage de la violence se met en branle. Si les jeunes hommes ne trouvent pas de travail et n'ont aucune perspective d'avenir, ils rejoignent des groupuscules criminels. Les meurtres entre gangs ennemis sont devenus malheureusement un passe-temps comme un autre.



Qui sont les principales victimes de violations des droits humains ?

D'une part, les nombreuses minorités ethniques, qui représentent quelque 10% de la population. D'autre part, les femmes. De janvier à juillet, nous avons déjà répertorié 120 cas d'assassinats de femmes. La violence qu'elles subissent va de l'humiliation en public jusqu'au viol et au meurtre, en passant par les violences domestiques et le harcèlement sur le lieu de travail.

Quelles sont les chances que des violations des droits humains soient portées devant un tribunal au Honduras ?

L'une des plus grosses difficultés est ce que l'on appelle les pactes d'impunité. Nombreux sont les criminels couverts par le Ministère public, qui joue un rôle absolument déterminant et, dans une large mesure, définit qui devra répondre de crimes. Pour atteindre ces sphères, le soutien du Congrès et donc celui des

partis politiques est nécessaire. Le traitement de violations des droits humains touche souvent le centre névralgique du pouvoir: il est alors très difficile de trouver des appuis politiques.

Qu'entreprend le Haut-Commissariat en ce sens ?

Que les choses soient claires: nous ne portons pas de cas devant les tribunaux, cela ne relève pas de notre mandat. Mais nous collaborons étroitement avec des organisations qui s'en chargent et offrons notre soutien technique. Notre principale mission est la suivante: observer les procédures et les suivre, relancer les autorités compétentes et documenter les cas de violations des droits humains. Notre objectif premier est de faire en sorte que ces violations soient poursuivies en justice.

La Suisse s'est engagée de manière déterminante dans la création du bureau

du Haut-Commissariat des Nations Unies au Honduras. Quel rôle joue-t-elle dans votre travail aujourd'hui encore ?

Elle nous apporte un soutien moral et politique, avec ses propres analyses et informations. J'ai été impressionnée par son engagement dans les régions les plus pauvres et les plus violentes du Honduras, comme à La Mosquitia, à l'est du pays. Les institutions n'y fonctionnent pratiquement plus, l'État ayant abandonné ce territoire. L'ancienne cheffe du bureau de la DDC a travaillé d'arrache-pied pour renforcer le poids des nombreux groupes de population indigène de la région. Possédant une représentation sur place, la Suisse fait partie des partenaires qui comprennent la complexité des conflits. Cela suppose une connaissance du terrain et une certaine sensibilité.

Malgré les turbulences politiques et la situation sociale désastreuse, percevez-vous quelques lueurs d'espoir dans votre pays d'accueil ?

Absolument. Le Honduras s'est doté d'un ministère des droits humains, avec lequel nous avons entamé une étroite collaboration. Nous ressentons une certaine ouverture: les responsables sont prêts à nous écouter. Ce sont des éléments précieux.

Où puisez-vous l'énergie nécessaire pour ne pas perdre courage ?

Une militante des droits humains ne peut pas baisser les bras. Sur ce point, le soutien que nous manifeste la population au Honduras est déterminant. Pour moi, c'est comme une vitamine qui me donne la force de continuer. ■



Les meurtres entre gangs ennemis font tristement partie du quotidien au Honduras.

© Rafael Ochoa/GAMMA-RAPHO/laif

RÉFORMER LA JUSTICE ET LA SANTÉ POUR PLUS DE RESPECT

Depuis la fin de la guerre, la Bosnie et Herzégovine est sur le chemin de la transition démocratique. Pourtant, les minorités demeurent bien souvent privées de leurs droits fondamentaux.



(sch) La moitié de la population de Bosnie et Herzégovine ne reçoit aucune prestation de l'État. Tel est le constat du «Rapport national sur le développement humain» du Programme des Nations Unies pour le développement en 2007 (prochaine publication prévue à la fin de l'année). L'exclusion touchait particulièrement les minorités, en premier lieu les Roms. Vingt-sept ans après l'éclatement de la Yougoslavie et 23 ans après les accords de Dayton, le pays, qui entend

adhérer à l'Union européenne, a encore du chemin à parcourir pour devenir une démocratie pleinement viable.

La Bosnie et Herzégovine a lancé une vaste réforme de la justice en 2003. La Suisse (voir encadré p. 18) a aidé le gouvernement à identifier les principales lacunes du système et à réformer l'appareil judiciaire, tout en rendant celui-ci conforme aux normes internationales en matière de droits humains. « Nous

Des enfants Roms recherchent des vêtements usagés dans une poubelle à Mostar. Malgré les réformes en Bosnie et Herzégovine, l'accès des minorités aux services sociaux de l'État demeure insuffisant

© Nick Hannes/afif

avons réalisé d'importants progrès ces dernières années», se félicite Haris Lokvancic, responsable des programmes dans le domaine de la justice et conseiller politique à la DDC. «Mais les défis restent de taille.» Les chiffres sont sans appel: en mars 2017, on comptait 15605 dossiers en souffrance dans les bureaux du Ministère public, dont 4076 enquêtes non résolues datant, pour 2000 d'entre elles, de plus de trois ans. Le manque de ressources et la corruption, largement répandue, entravent sérieusement le travail des tribunaux, avec des effets négatifs sur la société: «La confiance accordée aux institutions est très faible», déplore Haris Lokvancic. Selon une étude de l'agence USAID, la confiance en la justice et son efficacité n'atteint que 35% sur une échelle de 100% correspondant à une entière satisfaction.

Formation entre pairs

Le bureau de la DDC en Bosnie et Herzégovine mène plusieurs programmes visant à améliorer l'efficacité de la justice. Actuellement, plus de 360 avocats généraux sont formés sur l'ensemble du territoire. Ce projet est axé sur trois thèmes: le crime organisé, les délits économiques et la corruption, ainsi que la cybercriminalité. Les connaissances et l'expérience des autorités suisses sont mises à profit: des collaborateurs du Ministère public zurichois se rendent régulièrement en Bosnie et Herzégovine pour proposer des ateliers ainsi que des sessions de formation entre pairs. Inversement, un groupe de dix procureurs a visité en avril 2018, une semaine durant, le Ministère public zurichois afin d'en observer l'organisation.

La DDC soutient aussi un vaste programme de l'Unicef qui vise à sensibiliser policiers, avocats et juristes au traitement spécifique que requièrent de jeunes délinquants et de jeunes victimes. «Dans un contexte marqué par la pauvreté, le chômage et des problèmes psychiques, la violence vis-à-vis des enfants est relativement fréquente», relève Haris Lokvancic. La Suisse propose, en outre,

un programme de mentorat aux enseignants pour détecter le plus tôt possible les risques de comportement violent chez les enfants et les jeunes.

La Suisse favorise également l'accès aux soins médicaux de base. «Après la guerre, les cas de maladies psychiques se sont multipliés», explique Maja Zaric, chargée de programme et conseillère en politique de coopération à la DDC. «La pauvreté et le chômage n'ont fait que renforcer cette hausse.» Les personnes souffrant de troubles psychiques sont fortement stigmatisées dans la société. Afin de renverser la tendance et d'expliquer leurs besoins, la DDC finance des débats publics et des cours de formation pour les acteurs de la santé, les enseignants, les ONG et les journalistes.

Un plan directeur visant à réformer le système de santé est actuellement mis en œuvre, en collaboration avec les autorités nationales et une ONG du cru. Alors que tous les patients souffrant de maladies psychiques étaient soignés par le passé dans des cliniques centralisées, cette tâche sera de plus en plus confiée à des centres communaux organisés au niveau local. Couvrant l'ensemble du territoire, un réseau de 70 centres a pu être mis sur pied à ce jour. «Le personnel soignant est beaucoup plus proche du contexte dans lequel vivent les patients, ce qui représente un gros avantage», souligne Maja Zaric. La DDC soutient également les coordinateurs santé, qui veillent à la prise en charge des patients après leur sortie de clinique et leur réintégration dans la société.

Travaux agricoles

Pour ce faire, les établissements expérimentent de nouvelles méthodes. Dans la commune de Tuzla, des patientes cultivent des framboises sur une parcelle appartenant à la clinique: cette activité fait partie de leur thérapie. «Ces travaux agricoles faciliteront leur retour sur le marché du travail», indique Maja Zaric. Les femmes contribuent ainsi aux revenus de la famille, ce qui les aide à retrouver confiance en elles et une certaine

dignité. Depuis, les rechutes se font plus rares. «La réforme du système de santé pour les patients atteints de maladies psychiques constitue un réel succès», se réjouit Maja Zaric. Le médiateur pour les droits humains en Bosnie et Herzégovine l'a confirmé dans son rapport l'an dernier. ■

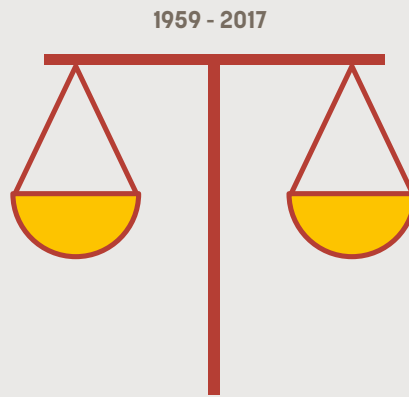
UN SYSTÈME DÉMOCRATIQUE, UN PAYS EN PAIX

La DDC a ouvert, en 1996, un bureau en Bosnie et Herzégovine qui est intégré à l'ambassade suisse à Sarajevo depuis 2015. La coopération a débuté au lendemain de la guerre par de l'aide humanitaire. Les programmes se concentrent désormais sur l'intégration européenne et la mise en place d'un système démocratique pour un pays en paix. Aujourd'hui, la Suisse est le cinquième plus grand partenaire de la Bosnie et Herzégovine en termes de coopération bilatérale. Pour la période 2017-2020, la contribution prévue s'élève à 74 millions de francs. La majorité des projets sont directement liés au renforcement des droits humains.

FAITS ET CHIFFRES

20 637

arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme (Strasbourg) depuis sa création en 1959. Plus d'un tiers concernait les trois États membres que sont la Russie, la Turquie et l'Ukraine.

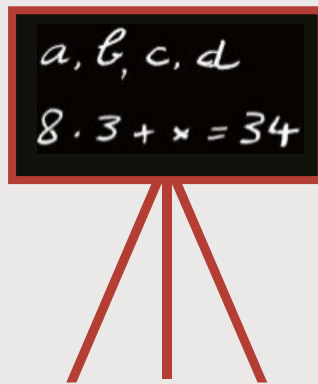


Principaux droits humains selon la DUDH

- > Le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne
- > Le droit à l'égalité de traitement et à la non-discrimination
- > Le droit de chacun à la reconnaissance de sa personnalité juridique
- > Le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant (nourriture, vêtements, logement)
- > Le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre
- > Le droit au travail dans des conditions justes et favorables
- > Le droit à l'éducation
- > La liberté de pensée, de conscience et de religion
- > La liberté d'opinion, d'expression et d'association
- > Le droit de participer à la vie politique
- > Le droit au respect de la vie privée et familiale
- > Le droit à un procès équitable et à la protection contre l'arrestation ou l'emprisonnement arbitraires
- > La protection contre l'esclavage ainsi que les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

263 000 000

enfants, dans le monde, sont privés d'éducation. En cause : la pauvreté, le manque d'écoles, les barrières culturelles, les guerres et la migration. Pourtant, chaque enfant a droit à l'éducation et à la scolarisation. Dans les pays les moins développés, seul un tiers des élèves termine la scolarité obligatoire.



600 000 000

femmes vivent dans un pays où les violences domestiques qu'elles subissent ne constituent pas un délit. Selon l'ONU, la violence envers les femmes est l'une des atteintes les plus fréquentes aux droits humains.



Sources et liens

- Page d'information sur la Convention européenne des droits de l'homme : <https://www.coe.int/fr/web/human-rights-convention/home>.

- Site du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme : www.ohchr.org.

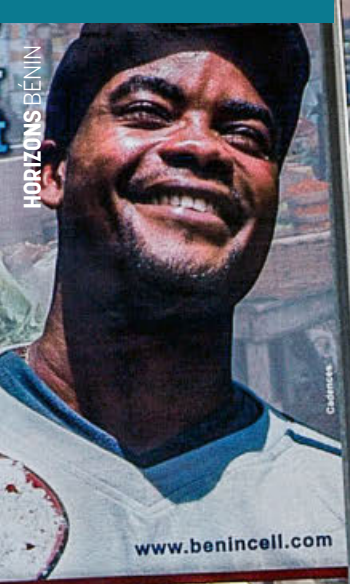
- Diverses publications du DFAE sur les droits humains : www.eda.admin.ch (Publications, Droits de l'homme).

- Étude de Céline Barmet (EPFZ) sur les défis actuels pour les droits humains : www.css.ethz.ch (analyse 228).

- Site de la Cour européenne des droits de l'homme : www.echr.coe.int.

- Plate-forme d'information de l'association Humanrights.ch/MERS, qui agit pour la promotion et le respect des droits humains en Suisse : www.humanrights.ch.

Source : Politique de la DDC en matière de droits humains : pour une vie dans la dignité (brochure)



ADO170

AC44

L'ESPRIT D'ENTREPRISE DES JEUNES BÉNINOIS

Le Bénin est un pays jeune. Sa population croît chaque année de 2,7%, bouleversant le marché du travail qui, lui, stagne. Trois nouveaux entrepreneurs ne se laissent pas décourager et misent sur leur courage, leurs idées et leur investissement personnel.

Texte: Katrin Gänslér*

Le soleil du soir luit sur le visage de Kamal Radji. Le jeune homme de 28 ans est assis sur le seuil de ce qu'il appelle son rêve. Pour l'heure, ce ne sont que trois containers rouillés au milieu du Champ de foire, l'unique parc du centre-ville de Cotonou. Une fois à l'intérieur, le visiteur est accueilli par une forte odeur de colle. Le revêtement du sol est neuf. Bientôt, la pièce se remplira de livres, de magazines, de quelques bureaux et offrira un accès gratuit à Internet. « Mon rêve est d'ouvrir des bibliothèques à travers tout le pays », raconte Kamal Radji alors que le bruit du trafic environnant est incessant.

Kamal a déjà essayé, en 2012, de convaincre le gouvernement de l'époque d'aménager le Champ de foire. Lui et ses compagnons de lutte ont dû attendre 2016 avant d'obtenir le feu vert des autorités. Le jeune musicien a alors pu commencer à rechercher des fonds. Sa première bibliothèque sera ouverte à tous, en particulier aux adolescents et aux

jeunes adultes. Le lieu est destiné aux personnes qui ne souhaitent pas être chassées du centre, avec ses ministères et ses nombreuses entreprises, vers les quartiers densément peuplés de la périphérie. Ou à celles qui ne peuvent s'offrir une connexion Internet, un restaurant chic ou la location d'une salle de conférence.

Formation et travail exigés

Le fondateur de bibliothèques montre le café Baobab Numérique qui se trouve à 200 mètres, de l'autre côté du parc. L'établissement, qui a ouvert en 2017 et compte désormais quinze collaborateurs, fait partie du concept devant générer des revenus. Au menu: boissons, sandwiches, salades, brochettes de viande et frites. La carte est entourée d'un pagne, qui reste le vêtement par excellence du pays. Kamal Radji cultivait une plus grande ambition: l'espace bibliothèque, plus calme, est destiné à devenir un lieu de formation et de créativité. Les jeunes y entrent en réseau, échangent des idées et, grâce à celles-ci, créent des emplois. « Cette approche manque dans le système scolaire », souligne Kamal Radji. « Nous devons à nouveau réaliser des projets ensemble, au lieu de sombrer dans l'individualisme. »

Plus de 63% des onze millions d'habitants ont moins de 25 ans. Le taux

d'analphabétisme, de 38,4%, est relativement élevé. Mais, partout dans le pays, des jeunes revendiquent l'accès à la formation et au travail. Alors que seuls 52 500 étudiants étaient inscrits au

REPRÉSENTATIVITÉ POLITIQUE

En Afrique de l'Ouest, il n'existe que peu de présidents plus jeunes que Patrice Talon, 60 ans, qui a remporté les élections béninoises en 2016 contre Lionel Zinsou. Pour les jeunes, la politique s'apparente à une affaire d'hommes âgés qui ne méritent pas leur confiance. Des accusations de corruption et de népotisme font régulièrement surface. Maurice Ahouangbè ne se laisse, pourtant, pas décourager. À 36 ans, le président de la structure des jeunes du parti au pouvoir « Rassemblement des Béninois pour une nouvelle vision » organise des conférences et des ateliers, soutient les événements de cette formation et fait le lien entre celle-ci et la jeunesse. Il admet que les jeunes politiciens doivent attendre longtemps avant de pouvoir accéder à un siège. « C'est une bonne préparation pour nous. Lorsque ce sera notre tour, nous souhaitons faire mieux que nos prédécesseurs. »

Cotonou, comme le reste du Bénin, accuse un fort taux de chômage des jeunes. Environ 63% des onze millions d'habitants du pays ont moins de 25 ans.

© Jean Claude Moschetti/REA/laif



baccalauréat en 2007, ce nombre avait doublé dix ans plus tard. Les diplômés rêvent d'un travail exigeant le port de la cravate, plaisante Kamal Radji, qui a lui-même abandonné ses études de droit voici quelques années. Il secoue légèrement la tête. L'État est considéré comme un bon employeur. «Pour moi, cela n'a jamais été une option.» Même s'ils sont nombreux à le souhaiter, peu de jeunes trouvent un emploi au sein d'un ministère.

Éleveur de lapin versus universitaire au chômage

Compter sur l'État n'a jamais été une option pour Roméro Adogo. Le jeune homme de 24 ans vit à Zoungoudo, un village situé à dix kilomètres de Bohicon, au sud du pays. Il a fréquenté une école d'agriculture et travaille volontiers à l'extérieur. Des éclaboussures de boue brun rougeâtre ornent son pantalon. C'est la saison des pluies. L'air est donc agréablement frais, mais la piste dangereusement glissante. Le Béninois circule d'une localité à l'autre sur son vélomoteur en évitant les flaques autant que faire se peut. Une fois arrivé à la ferme de ses parents, il salue quelques voisins, fait signe de la main aux enfants qui jouent dans la cour et dépose son vélomoteur devant les cages qui renferment

son rêve: des lapins. Des douzaines de lapins: des blancs, des bruns, des gris, des grands et des petits. Roméro Adogo est très à cheval sur la propreté. Aucune odeur d'animaux n'est décelable. La ferme de sa mère abrite la descendance des premiers lapins. Le Béninois tient un registre exact de chaque portée. Dès qu'il aura plus de place, il prévoit de construire des clapiers supplémentaires.

Roméro Adogo prend un grand lapin blanc dans ses bras et lui caresse le dos, quelque peu perdu dans ses pensées: «Il y a quelques années, j'ai vu un reportage télévisé sur les diplômés universitaires mentionnant que 84000 d'entre eux étaient sans emploi. Je ne voulais pas que cela m'arrive. C'est pourquoi, à l'âge de 17 ans, j'ai décidé de devenir entrepreneur.» L'idée d'élever des lapins lui est venue au cours d'un stage, effectué dans une ferme d'élevage. Le travail lui a plu: il avait trouvé son activité de niche. Il a démarré avec quatre lapines, un lapin et la conviction que l'élevage de cette espèce était prometteur. Il est vrai que le lapin figure sur de nombreuses cartes de restaurant. Et, contrairement au poulet, il n'est pas importé congelé d'Europe. Aujourd'hui, le jeune entrepreneur possède 44 lapines et quatre mâles. Il vend une bête de trois kilos 3000 francs CFA (5,26 francs suisses). Le

prix augmente de 1,75 franc suisse par kilo supplémentaire.

Roméro Adogo cultive lui-même le fourrage et conserve les médicaments nécessaires dans une boîte en plastique. Il le reconnaît: sans soutien, les débuts auraient été difficiles. Il s'est inscrit, en 2016, à un projet pilote du Centre d'innovations vertes pour le secteur agroalimentaire au Bénin, un institut de recherche fondé en 1971 par l'organisation AfricaRice, et sa candidature a été retenue. Il s'est ensuite formé en ligne et fait aujourd'hui partie d'un réseau de plus de 100 jeunes entrepreneurs agricoles. Lesquels ont conseillé d'autres agriculteurs et perçu des honoraires pour ces mandats. Roméro Adogo a investi ce revenu dans l'élevage. De nombreux jeunes fourmillent d'idées qui ne peuvent se concrétiser faute de capitaux de départ.

Améliorer l'image des produits locaux

Nadège Segbedji fait partie du même réseau. Elle a fondé Laures, une société de technologies alimentaires située à l'écart de la route principale de Bohicon. Elle conduit les visiteurs au fond de l'arrière-cour vers une pièce de quelques mètres carrés où elle produit et vend ses



De nombreux Béninois préfèrent lancer leur propre activité plutôt que de rêver à un poste ministériel difficilement accessible. Kamal Radji crée des bibliothèques où les jeunes peuvent réseauter, Nadège Segbedji produit des jus de fruits pour les supermarchés ainsi que les restaurants et Roméro Adogo élève des lapins.

© Katrin Gänslér (3)

articles. Doucement, elle caresse de la main la pièce maîtresse de son entreprise: une centrifugeuse qui produit du jus d'ananas, de mangue et de baobab. Elle prépare, en moyenne, quelque 1000 bouteilles par mois qu'elle vend aux supermarchés de la ville ainsi qu'à des bars et à des restaurants. Les jus du Bénin ne constituent plus une denrée rare aujourd'hui. Le marché est disputé, explique la jeune femme. «Mais c'est exactement ce que je voulais faire et ne pouvais attendre d'être embauchée. Il y a beaucoup de fruits dans la région. Nous devons les transformer pour en faire du jus.» Même si la fabrication de jus ou de confiture augmente, des tonnes de mangues pourrissent en période de récolte et doivent être bradées au bord des routes.

Le Bénin manque d'une industrie manufacturière, capable de créer des emplois. Le pays figure au troisième rang des pays producteurs de coton en Afrique, après le Burkina Faso et le Mali. Toutefois, hormis quelques rares exceptions, la transformation n'a pas lieu dans le pays. S'agissant des jus, cette situation n'est pas due uniquement aux possibilités de production, estime Nadège Segbedji. «Les Béninois doivent changer d'attitude. Beaucoup sont d'avis que les jus provenant de l'étranger sont meilleurs. Nos produits ont besoin

d'une meilleure image», affirme-t-elle, en pointant du doigt son jus de mangue.

Tentation de l'étranger

À Cotonou, Kamal Radji se sent attiré par l'étranger, en particulier l'Europe. «Nous appartenons à une génération qui doit se battre contre tous. L'Église nous dit que notre ancienne religion n'est plus bonne. L'école ne parle que du sous-développement de notre pays. La société évoque un pays englué dans la boue.» Il s'assied sur l'un des canapés du café Baobab Numérique. Autour de lui se trouvent quelques clients, qui boivent un jus en attendant leur repas. Il s'arrête un instant: «Pourtant, il ne me viendrait jamais à l'idée de quitter le Bénin. Quelqu'un doit prendre l'avenir en main et faire avancer les choses.» ■

**Katrin Gänslér vit à Cotonou et à Lagos. Journaliste, elle est correspondante en Afrique de l'Ouest pour différents médias germanophones.*

LE BÉNIN EN BREF

Nom

République du Bénin

Capitale

Porto Novo (Cotonou est la capitale économique)

Superficie

112 622 km²

Population

Onze millions, dont 63% ont moins de 25 ans

Ethnies

Fon: 38,4%

Adja: 15,1%

Yoruba: 12%

Bariba: 9,6%

Fulani: 8,6%

Autres: 16,3%

Langues

64 langues

Langue officielle: français

Langues parlées dans le sud:

fon et yoruba

Religions

Christianisme: 48,5%

(catholicisme: 25,5%)

Islam: 27,7%

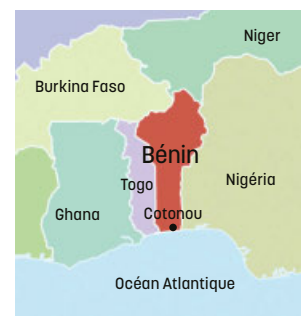
Vaudou, reconnu en tant que religion depuis 1996: 11,6%

Secteurs économiques

Agriculture: 25,6%

Industrie: 23,1%

Services: 51,3%



Sur le terrain avec...

CHARLES ARABA

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES DU BUREAU DE LA COOPÉRATION SUISSE (DDC), AU BÉNIN

Propos recueillis par Zélie Schaller

Je vis à Abomey-Calavi, à 25 kilomètres de Cotonou. Pour rejoindre la capitale économique béninoise, je me déplace en voiture. Les taxis-motos encombrant les routes tôt le matin. Arrivé au bureau peu avant huit heures, je gère tous les aspects liés au personnel: le recrutement et l'intégration des nouveaux employés, leur couverture santé, le traitement des salaires et la planification des congés entre autres.



© DDC

J'organise, de plus, les missions des collaborateurs sur le terrain pour que celles-ci se déroulent au mieux. Mes collègues me consultent pour toutes sortes de soucis: si l'un d'eux a un enfant malade, je gère son absence pour qu'il puisse se rendre au chevet de son fils ou de sa fille; je résous les problèmes avec la banque pour que les salaires soient versés dans les meilleurs délais. Sans une bonne gestion du personnel, dans un cadre structuré et harmonieux, le travail opérationnel ne peut s'effectuer. Les ressources humaines sont l'un des piliers majeurs du fonctionnement de la représentation suisse. Ce travail me passionne. J'aime les relations humaines.

Le Bureau de la coopération helvétique et l'agence consulaire à Cotonou comptent 56 salariés: 52 nationaux et quatre Suisses. L'ambiance s'y avère

excellente: la communication est bonne, la confiance également. L'accueil, le respect et la tolérance constituent des valeurs fondamentales des Béninois. Plusieurs religions cohabitent de façon extraordinaire dans le pays: l'islam, le christianisme et le vaudou. Sur le plan politique, les élus parviennent toujours à un consensus. Le Bénin est un État stable: il n'a jamais connu de guerre.

Au-delà de mon travail, j'observe le développement de mon pays. Ce sont les attaques terroristes aux frontières – avec le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso et le Mali – qui préoccupent le Bénin. Les mesures de sécurité ont été renforcées. Les allées et venues de la population s'avèrent strictement surveillées. Autre durcissement: les contrôles en matière de lutte contre la corruption, assortis de lourdes sanctions. Le gouvernement de Patrice Talon combat ardemment le phénomène. Les Béninois ne sont pas habitués à cette rigidité. Auparavant, ils menaient des activités parallèles leur permettant de compléter leur salaire principal. Ne disposant plus que d'une seule source de revenu, ils ont vu leur pouvoir d'achat s'amenuiser. Et les aliments sont toujours plus chers. Les gens ne mangent pas à leur faim: ils ne peuvent s'accorder un repas qu'une à deux fois par jour.

Pour améliorer la sécurité alimentaire, la DDC renforce la productivité des exploitations familiales agricoles. Elle fournit aux organisations paysannes des machines et consolide la chaîne de production dans les départements de l'Alibori et du Borgou qui affichent une forte croissance démographique: ces programmes s'étendent actuellement au pays entier. Dans le domaine de l'éducation, elle propose des cours d'alphabétisation et une formation pro-

fessionnelle adaptée au marché. Le taux de chômage ne cesse de grimper. Le manque de perspectives pour les jeunes constitue l'un des principaux défis que le pays doit relever. Pour pallier le problème, la coopération suisse développe des métiers porteurs d'avenir, dans des secteurs tels que le machinisme agricole et l'installation de panneaux solaires.

Les tâches ne manquent donc pas. Faciliter le travail de mes collègues me motive chaque jour. ■

ATTÉNUER LES EFFETS DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le Bénin, pays couloir de 112 622 km², compte plus de dix millions d'habitants, dont la moitié vit dans des zones rurales. L'âge moyen est de 21 ans. La population croît de manière exponentielle: elle pourrait doubler d'ici à 2030, pour atteindre 22 millions de personnes. Cette croissance démographique entraîne une forte demande en denrées alimentaires et exerce une vive pression sur les ressources naturelles. La construction d'infrastructures et la création d'emplois à destination des jeunes peinent à suivre. Migrations et tensions sociales en résultent. Pour améliorer la situation, la DDC favorise le développement économique rural, l'éducation de base et la formation professionnelle ainsi que la bonne gouvernance. Le Bénin est un État prioritaire pour la coopération suisse au développement depuis 1981.

L'Idi

Voix du... Bénin

JEAN LE FOU, JEAN LE SAGE...

Je peine à parler de lui sans émotion. Là où il se trouve à présent, il doit sourire en coin, comme à chaque fois que quelqu'un veut le mettre en avant ou vanter ses mérites. Jean était fou, Jean était sage. Sagement fou et follement sage! Comme tous les sages, il avait horreur que l'on parle de lui. Mais, comme tous les fous, il ne savait que faire parler de lui.

Première vraie rencontre: une discussion de journalistes dont seuls les intellec-



GEORGES AMLON, de nationalité béninoise, est journaliste, consultant et formateur. Il travaille depuis 1980 à l'Office de radiodiffusion et de télévision du Bénin, où il est actuellement reporter, rédacteur et présentateur au Service information. Fêru de basket-ball, il est, en parallèle, correspondant sportif de la radio internationale BBC Afrique. Il enseigne, de plus, à l'Institut supérieur des métiers de l'audio-visuel ainsi qu'à la Haute école de commerce et de management, tous deux à Cotonou. Passionné de lecture et d'écriture, Georges Amlon a reçu, en 1988, le prix RFI (Radio France internationale) de la meilleure nouvelle francophone.

tuels ont le secret. Jean affirmait qu'avec la démocratie au Bénin nos médias relèveraient les plus grands défis. Je soutenais que les collaborateurs de presse n'étaient pas si prêts à s'engager! Deux heures sans issue. Jean m'a interrompu: «Tu es assez fou pour m'aider à refaire le monde, mais, moi, je ne le suis pas assez pour mourir d'inanition.» Puis, un repas copieux, où le vin tenait une place de choix.

Jean était fou. Fou de ses enfants. Avec la sagesse de penser que chacun d'entre eux devait réussir. Précisons qu'il en avait huit, de quatre mères différentes. «J'assume mes erreurs de jeunesse», souriait-il. Et de se plier en douze au besoin, pour générer le nécessaire et faire vivre sa famille.

Jean était fou, follement généreux. Il m'a laissé pantois un jour, en m'empruntant de l'argent pour inscrire les trois enfants d'un collègue décédé dans une école. J'ai su, par la suite, qu'il avait recueilli les gamins quand leur mère et eux avaient été expulsés du domicile paternel. Jean m'a patiemment expliqué qu'il n'aurait pas été très sage de laisser des enfants souffrir un sort qu'ils n'avaient pas mérité. Il s'est fendu d'une de ses phrases favorites: «On ne vit pas que pour soi, il faut vivre aussi pour les autres.» Une phrase de fou, des mots de sage...

Jean était notre chef. Il dirigeait la rédaction de la radiodiffusion nationale. Il avait la folie de penser qu'il devait écouter tout le monde et la sagesse de ne décider qu'avec quelques-uns. À ses côtés, j'ai appris que le pouvoir n'était pas l'autorité. Il était de ces chefs qui se laissent joyeusement contester et restent sereins face aux pressions de la hiérarchie. Suffisamment sage pour penser qu'un titre n'est qu'un costume qu'on vous prête et suffisamment fou

pour penser qu'on peut s'en servir pour ne servir que ses propres convictions.

Un jour de 1996, je lui ai annoncé, au terme d'une enquête très poussée, que le président sortant perdrait les élections. Il m'a demandé d'entrer en studio pour mon compte-rendu. J'ai expliqué être embarrassé. Qu'il était de la région du président et qu'il passerait pour un traître auprès des siens. Il m'a regardé dans les yeux et m'a dit: «Penses-tu que nous faisons quelque chose contre nos règles professionnelles? Penses-tu que nous faisons quelque chose contre notre pays?» Je suis entré en studio. La suite? Trois heures d'explications pour Jean et moi face aux différents échelons de la hiérarchie, dont une heure au téléphone avec le président. Et j'étais fort de la force de cet ami à la fois si fou et si sage, mais fort aussi de la force d'une équipe qu'il avait su construire. Ensuite, mon chef m'a ordonné de disparaître et de me mettre à l'abri.

J'ai entendu sa déception un 3 mai, quelques années après: «Liberté de la presse au Bénin. La liberté existe. La presse de moins en moins.» Paroles de fou, paroles de sage?

Jean a été assez fou pour s'en aller un soir, au bout d'une tragique erreur médicale.

Il n'y a nulle part un monument pour célébrer ce sage qui ne faisait que passer. Juste un collège qu'il a aidé à construire pierre après pierre, pour que les enfants de son village ne fassent plus des kilomètres à pied. Les siens à Kpassagon, quelque part dans le département du Zou, n'ont pas oublié. Ils l'ont baptisé «Cours secondaire Jean Houalakouè». ■



UNE LUEUR D'ESPOIR DANS UN QUOTIDIEN DÉSOLANT

Depuis près de trente ans, l'organisation Culture and Free Thought Association soutient des enfants, des jeunes et des femmes qui vivent dans la bande de Gaza. Créée à l'initiative de cinq femmes, elle est devenue l'une des principales ONG de la région, grâce notamment au soutien de la Suisse.

Texte: Christian Zeier

Deux millions de personnes vivent dans la bande de Gaza, enclave palestinienne pauvre et surpeuplée. La densité de la population y est de 5000 habitants par km², soit près de trente fois celle de la Suisse. Avec un système de santé surchargé, une économie réduite à néant et un cruel manque de perspectives, les conditions de vie des Gazaouis sont loin d'être enviables.

Depuis 1991, Culture and Free Thought Association (CFTA) apporte un brin d'espoir dans ce quotidien précaire. Initiative privée de cinq femmes, elle compte aujourd'hui parmi les meilleures ONG internationales de la bande de Gaza, disposant d'un vaste réseau. Fondée lors de la première Intifada, l'association entendait, en premier lieu, offrir un refuge sûr aux enfants et aux femmes à Khan Younis, ville située dans la partie sud de la bande de Gaza. Le premier centre communautaire Al Shruq Wal Amal (lever du soleil et espoir) a été ouvert avec des moyens très sommaires. Il existe actuellement cinq établissements analogues, dédiés aux jeux, à l'apprentissage et aux soins notamment.

«L'organisation a connu un formidable développement ces dernières années», relève Jaser Abu Mousa, collaborateur de la DDC dans la bande de Gaza. «L'engagement de la Suisse sur le long terme y a grandement contribué.»

Conseils spécifiques aux femmes

La Suisse soutient CFTA indirectement depuis 1999 et directement, par des contributions financières (5,2 millions de francs au total), à partir de 2003. Les coûts de la phase actuelle du projet, qui a débuté en 2016 et s'achèvera à la fin de l'année, se montent à quelque 1,2 million de francs. Ces fonds ont permis l'apport continu d'une aide ciblée, couvrant les besoins des groupes les plus vulnérables. Cette dernière comprend la mobilisation des communautés, le développement des enfants, l'autonomisation des femmes ainsi que des initiatives favorisant l'engagement bénévole des jeunes ou diverses activités culturelles telles que des ateliers artistiques, du théâtre ou des camps d'été. Un centre de santé offre également des services et des conseils spécifiques aux femmes. Dès 2012, grâce au soutien de la Suisse, CFTA a pu mettre en œuvre une réforme organisationnelle et élargir ses compétences – des exigences essentielles à la croissance de l'organisation.

Selon un rapport externe daté de 2015, CFTA constitue un «excellent exemple

d'une organisation locale aux racines communautaires». Grâce à son aide, l'organisation a pu assister près de 20000 personnes ces dernières années. Les bénéficiaires sont principalement des enfants, des jeunes et des femmes, avec un accent particulier sur les groupes marginalisés et défavorisés. L'une des particularités de l'association est sa position à la fois indépendante et laïque, dans un environnement à forte connotation politique et religieuse. Faute de perspectives, le risque de radicalisation des jeunes – les trois quarts de la population gazaouie ont moins de 25 ans – est particulièrement élevé. Si la Suisse soutient cette organisation,

BLOCUS DE LA BANDE DE GAZA

Au début des années 90, soit peu après la première Intifada, Israël a entamé la construction d'une clôture de sécurité entourant la bande de Gaza. S'ensuivit un blocus terrestre, maritime et aérien, en réaction à la victoire électorale du Hamas en 2006 et à la guerre civile entre les camps rivaux du Hamas et du Fatah pour le contrôle de l'enclave palestinienne. Depuis lors, la circulation des personnes est quasiment interdite et seuls quelques produits peuvent être importés d'Israël. L'Égypte, deuxième pays limitrophe de la bande de Gaza, impose également des restrictions.

Dans le centre communautaire
Bunat Al Ghad, les filles pratiquent
l'art millénaire de la peinture murale.

© CFTA



c'est justement parce que les projets de la CFTA peuvent contrer le phénomène.

Situation précaire

Malgré tous les progrès, les problèmes diminuent peu. L'activité d'une ONG à Gaza reste difficile, d'autant plus si celle-ci revendique une position impartiale, souligne Jaser Abu Mousa. Outre les conditions politiques, les infrastructures publiques vétustes ainsi que l'approvisionnement insuffisant en énergie et en eau compliquent le travail. L'organisation souffre également d'un manque d'effectifs chronique: ses quelque 70 collaborateurs, même soutenus par de nombreux bénévoles, peinent à venir en aide à toutes les personnes dans le besoin.

Les circonstances sont d'autant plus difficiles que les fonds en faveur de la bande de Gaza ont, de manière générale, diminué depuis 2017. « Sans la contribution de la Suisse, CFTA se retrouverait dans une situation délicate », d'après

Jaser Abu Mousa. La phase de soutien actuelle arrivera à son terme à la fin de l'année. Un nouveau crédit a déjà été demandé pour la période suivante, au cours de laquelle CFTA élargira ses compétences et ses services au profit de plus de bénéficiaires.

Solutions politiques nécessaires

Jaser Abu Mousa ne sait que trop bien qu'un programme, même le plus prometteur, ne résoudra pas les problèmes de fond de la bande de Gaza. Malgré la bonne formation dont les jeunes disposent généralement, les emplois et les perspectives à long terme manquent cruellement. L'économie privée s'est effondrée, le taux de chômage dépasse 40% et plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté.

« Nous vivons ici une crise engendrée par l'homme », déplore Jaser Abu Mousa. « Seule une ouverture permanente des frontières aux personnes, aux biens et aux services peut améliorer durable-

ment la situation économique à Gaza. » Cette mesure sort, toutefois, du cadre de la coopération au développement: « Nous n'avons d'autre choix que de nous adapter à la situation », note le collaborateur de la DDC. Jusqu'à l'émergence de solutions politiques, les projets de CFTA constitueront une petite lueur d'espoir pour la population, conclut-il. ■

Des enfants répètent une pièce de théâtre. Les activités culturelles s'adressent en particulier aux groupes marginalisés et défavorisés.

© CFTA

DES POTAGERS URBAINS POUR COMBATTRE LA FAIM

Le Soudan du Sud est en proie, depuis plusieurs années, à une grave crise humanitaire provoquée par une violente guerre civile. Plus de la moitié de la population ne mange pas à sa faim. À Djouba, la capitale, les familles cultivent des jardins pour lutter contre la malnutrition et étoffer leurs revenus.

Texte : Zélie Schaller

«Ce jardin constitue ma seule source de nourriture, puisque je n'ai pas de travail et que mon mari m'a quittée. Je dois m'occuper de dix personnes à la maison et c'est très difficile. Je suis venue ici en raison des combats à Yei.» Jane Opan, 41 ans, a fui cette ville sud-soudanaise assiégée dès septembre 2016 pour rejoindre la capitale Djouba: alors que les troupes gouvernementales tenaient Yei, les rebelles l'encerclaient.

Indépendant depuis 2011, le Soudan du Sud a plongé, en décembre 2013, dans une guerre civile faisant des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés. Djouba a vu sa population exploser. Dans ce gros bourg semi-rural qui s'est transformé en une ville de quelque 900 000 habitants, les déplacés internes n'ont plus accès à leurs champs et ne peuvent s'offrir de légumes sur le marché. Le prix des aliments a flambé, en raison notamment de fluctuations monétaires aggravées par un taux d'inflation élevé. Les familles manquent de tout. Le gouvernement a officiellement déclaré, en février 2017, une situation de famine dans certaines zones du pays.

Pour combattre la faim et accroître la résilience des populations face à la crise, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec le soutien de la DDC, a lancé en 2015 un projet d'agriculture urbaine à Djouba et dans ses environs. Jane Opan a ainsi

«reçu une formation sur la culture des légumes» visant à augmenter les moyens de subsistance de sa famille. «J'ai beaucoup appris. Le professeur est venu nous montrer comment faire. Mes tomates poussent désormais très bien: elles vont grossir», se félicite-t-elle.

Elisabeth Paulino a, pour sa part, appris à produire davantage pour pouvoir vendre les surplus de sa récolte au marché. «Avec ce revenu, j'achète du sorgho et reviens préparer le premier repas pour ma famille. La nourriture n'est jamais suffisante. J'ai neuf enfants et ma grand-mère dépend de moi», raconte la jeune femme originaire de Malakal. Outre le gombo et le niébé, elle entend, à l'avenir, cultiver du kudra, un légume local dont elle affirme pouvoir tirer un bon prix au marché.

Semences et ruches

Quelque 6500 familles bénéficient du projet, qui court jusqu'à la fin de l'année. Pour produire légumes, fruits et miel, elles reçoivent des semences potagères indigènes, différents outils (arrosoirs, seaux, pelles, râpeaux) ainsi qu'un équipement agricole comprenant des ruches modernes, des pots et des enfumoirs. Des cours sur les diverses technologies permettant d'accroître la production et de gérer efficacement les ressources en eau leur sont dispensés.

DES MILLIONS DE PERSONNES SOUFFRENT DE LA FAIM

Quelque 7,1 millions de personnes au Soudan du Sud ont besoin d'une aide alimentaire et agricole d'urgence, selon les estimations onusiennes. D'après les estimations, 1,1 million d'enfants âgés de moins de cinq ans sont menacés de malnutrition aiguë et plus de 260 000 connaissent déjà la malnutrition sévère. Les conflits incessants ont gravement mis à mal la production agricole. De surcroît, l'inflation galopante et l'effondrement des marchés ont affecté les régions qui dépendaient de ces derniers pour satisfaire leurs besoins alimentaires. L'accès limité aux services de santé et la faible couverture des installations sanitaires ont aggravé la situation. Sans compter les déplacements de population: le pays dénombre 1,84 million de déplacés internes, alors que 2,5 millions de personnes ont trouvé refuge dans les pays voisins (Éthiopie, Kenya, Ouganda, Soudan, République démocratique du Congo, République centrafricaine).



Martin Rari Mosori est fier d'utiliser correctement une hydro-pompe à pédale. Ancien soldat, cet homme de 57 ans est devenu agriculteur pour nourrir ses dix enfants. Il cultive l'oignon, la tomate, l'amarante et la pastèque entre autres. Il « pratique différentes techniques chaque saison pour voir comment les graines poussent le mieux ». Par chance, il a trouvé plus de terre, à l'extérieur de Djouba, pour produire davantage. « Avec ce supplément, tout se passe très bien. »

D'autres ménages se révèlent plus vulnérables. Ceux qui comptent des femmes enceintes et allaitantes, des enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition ou des personnes âgées ont droit à des bons électroniques trois mois durant. Grâce à des cartes à puce, ils peuvent acheter légumes, fruits, poisson, miel et lait dans des points de vente qui écoulent les surplus des paysans bénéficiant du projet.

Création d'emplois

Pour relancer la production alimentaire et développer les perspectives, de petites entreprises urbaines ont été mises sur pied. Deux cents femmes et jeunes producteurs y transforment et commercialisent les aliments. Marketing et élaboration de plans d'affaires notamment ont fait partie de leur formation préalable. De même que les aspects de l'emballage et de la conservation.

Les employés travaillent avec des séchoirs et des réfrigérateurs solaires. Ils ont, par ailleurs, participé à des ateliers autour du poisson pour saisir l'importance nutritive et économique de cet aliment. Reconnaissance des différentes espèces, méthodes de séchage et types de fumage étaient également au menu. Pour vendre les produits, des accords seront conclus avec des supermarchés et des hôtels.

« Ce programme d'agriculture urbaine démontre que des projets d'agriculture, dans des contextes difficiles et instables comme au Soudan du Sud, peuvent améliorer les besoins en micronutriments des familles pauvres et générer des emplois », se réjouit Vuciri Isaac, responsable des programmes nationaux au bureau de coopération à l'ambassade suisse à Djouba. ■

À Djouba, capitale du Soudan du Sud, et dans ses environs, les familles cultivent des jardins pour lutter contre la malnutrition et accroître leurs revenus.

© The NewYorkTimes/Redux/laif

DDC INTERNE

INDONÉSIE: ASSISTANCE AUX RESCAPÉS DU SÉISME ET DU TSUNAMI

(ung) Un séisme, suivi d'un tsunami, a secoué le 28 septembre la ville de Palu, sur l'île des Célèbes au centre de l'Indonésie. Le bilan des victimes a dépassé les 2000 morts et les dégâts matériels sont immenses. La Suisse a déployé des experts de la DDC et du Corps suisse d'aide humanitaire qui, en coordination avec les autorités indonésiennes, ont apporté une assistance dans le secteur de l'eau. Elle a envoyé plus de trente tonnes de matériel pour couvrir les besoins dans ce domaine ainsi que des abris d'urgence. La coopération suisse a, de plus, débloqué 500 000 francs pour soutenir les activités de la Croix-Rouge indonésienne.

Durée du projet: 1^{er} octobre 2018 – 15 novembre 2018

Volume: 2,5 millions CHF

KENYA: MESURES CONTRE LA SÉCHERESSE

(schol) Le Kenya connaît, depuis plusieurs mois, une grave sécheresse due à l'absence de précipitations. Près de 1,37 million de personnes en souffrent. La Croix-Rouge du Kenya (KRCS) a lancé, en février dernier, un appel d'urgence international. En collaboration avec la KRCS, la DDC a permis à 8400 personnes d'acquérir des denrées alimentaires de base et à 9000 personnes d'approvisionner en eau potable leur ménage et leur bétail. Le groupe cible comprend 17 000 femmes, enfants et personnes âgées du district de Mandera, au nord-est du Kenya, région la plus durement touchée par la sécheresse.

Durée du projet: mai 2018 – août 2018

Volume: 200 000 CHF

CAUCASE DU SUD: AUTONOMISER LES FEMMES

(hel) La majorité des femmes du Caucase du Sud ne participent pas à la vie économique ou seulement de manière informelle. Elles sont discriminées socialement et légalement, ayant moins de chances que les hommes de se former ou d'accéder à une activité rémunérée. Le programme « Women's Economic Empowerment », mis en œuvre par ONU Femmes et cofinancé par la DDC dès 2021, dispensera aux femmes des conseils, une formation en économie d'entreprise ainsi que des fonds pour financer un projet personnel. Des mesures pour inciter les entreprises à engager plus de femmes sont également prévues. Pour encourager l'égalité des sexes en matière de participation à la vie économique, ONU Femmes soutient les autorités dans l'amélioration du cadre juridique.

Durée du projet: 2021 – 2025

Volume: 3 millions CHF

MACÉDOINE: UN TRAVAIL POUR TOUS

(hel) Le taux de chômage en Macédoine est tombé à 22% ces dix dernières années. Les jeunes, les minorités ethniques telles que les Roms, ainsi que les personnes en situation de handicap demeurent, cependant, nettement plus touchés que la moyenne par le chômage et la pauvreté. Le programme « Creating Job Opportunities for all », soutenu par la DDC, leur est destiné. Dans de nouveaux centres de placement, du personnel spécifiquement formé aux besoins de ces groupes de population favorise leur intégration dans le marché du travail. Les entreprises qui créent des emplois adaptés à ces personnes sont récompensées.

Durée du projet: 2018 – 2027

Volume: 11,3 millions CHF

LES JEUNES, MOTEURS DU CHANGEMENT

(srw) Les jeunes représentent plus de la moitié de la population mondiale. La majorité d'entre eux vivent dans des pays en développement. Bien qu'ils soient souvent victimes de problèmes liés à l'eau, ils ne font que rarement partie de la solution. Le programme « Young Water Fellowship (YWF) » mise sur leur potentiel d'innovation et de créativité pour résoudre les défis les plus urgents liés à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion hydrique en général. YWF renforce les capacités de jeunes entrepreneurs en leur offrant un soutien technique et financier. La première session de formation a eu lieu à la fin de l'été. Elle a permis à des jeunes issus de pays en développement de concevoir et de détailler leurs idées d'affaires pour lancer des start-up qui contribueront à résoudre des problèmes locaux, liés à l'eau. « YWF est un tournant dans ma vie. J'ai pu identifier une activité de niche et développer un modèle d'affaires que je vais maintenant mettre en œuvre avec enthousiasme dans mon pays », témoigne la Camerounaise Sonita Mbah.

Durée du projet: 2018 – 2021

Volume: 650 000 CHF



ENTRE SOUTIEN ET BOYCOTT

La coopération au développement dans des États autoritaires constitue un exercice d'équilibre. Dans quelles circonstances améliore-t-elle la vie des populations ? Et quand, au contraire, aggrave-t-elle la situation ?

Texte : Christian Zeier

Ce fut un coup dur porté aux efforts démocratiques au Cambodge. En novembre 2017, la Cour suprême a ordonné la dissolution du plus grand parti d'opposition. La justice a suivi l'argumentation du gouvernement qui accusait ses opposants de fomenter un coup d'État. Les ONG ont dénoncé une décision politiquement motivée. Les pays donateurs, qui s'étaient engagés pour le respect des droits humains et un renforcement de l'État de droit, se devaient de réagir.

Le Japon, l'un des principaux pays donateurs, a renoncé à appliquer des sanctions. La Suède, en revanche, a annoncé qu'elle s'abstiendrait de conclure de nouveaux accords bilatéraux de coopération au développement, hormis ceux qui touchent les domaines de la formation et de la recherche. Son soutien à la réforme de décentralisation a, en outre, pris fin. « C'est un exercice d'équilibre », explique Göran Holmqvist, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA). La Suède souhaite, d'une part, communiquer

ses doutes et repenser les programmes concernés par la nouvelle situation. Elle entend, d'autre part, poursuivre son engagement au Cambodge et préserver l'ouverture au dialogue.

Cet exemple soulève des questions fondamentales : quand la coopération avec un régime autoritaire est-elle pertinente ? Dans quelles conditions est-elle utile et quand est-elle susceptible de porter préjudice ? Il n'existe pas de réponse définitive à ces questions. Des exemples et des expériences, ainsi qu'une évaluation des avantages et des inconvénients quant aux différentes possibilités d'action peuvent, néanmoins, suggérer des pistes stratégiques.

Se retirer ou pas ?

Face aux tendances autoritaires, trois options se présentent aux pays donateurs : ignorer celles-ci et renforcer ainsi le régime autoritaire, adapter leur coopération ou y renoncer complètement. Il existe de bons arguments en faveur des trois politiques.

Omar S. McDoom, professeur assistant à la London School of Economics, a développé celles-ci dans un article destiné à l'Institut mondial de l'ONU pour la recherche sur l'économie du développement, en prenant l'exemple du Rwanda. Strictement appliqué, un retrait complet ou partiel signale non seulement un désaccord avec les violations des droits humains, mais permet également l'établissement de nouvelles

normes juridiques et morales. En ignorant les violations des règles internationales, les objectifs de la coopération au développement pourraient être mis à mal. Des voix critiques, comme celle du lauréat du prix Nobel d'économie Angus Deaton, arguent que les contributions financières internationales maintiennent au pouvoir des gouvernements qui n'assument pas leurs responsabilités envers leurs propres citoyens.

Omar S. McDoom se demande aussi dans quelle mesure les riches pays donateurs ont le droit d'imposer leurs valeurs à des États plus pauvres. D'un autre côté, en cas de retrait, les populations les plus démunies risquent d'être punies pour le comportement de leurs élites et de se voir imposer par le gouvernement des mesures drastiques menaçant la stabilité.

L'impact de l'aide internationale sur les institutions politiques d'un pays n'a pas encore été étudié de manière approfondie, note le politologue Tobias Hagmann, auteur d'un ouvrage sur la coopération au développement et les régimes autoritaires en Afrique. L'une des rares études portant sur un grand nombre de pays et une longue période montre que la coopération au développement tend à renforcer les structures existantes, pointe-t-il. Menée par l'économiste Nabamit Dutta et son équipe, elle conclut que les démocraties deviennent plus démocratiques et les dictatures plus dictatoriales. Concernant la réaction aux tendances autoritaires, Tobias Hagmann souligne deux

Régime sévère, État de droit affaibli : au Cambodge, la répression de manifestations a fait régulièrement des morts ces dernières années.

© Phearum Xinhua/eyevine/laif

problèmes majeurs. Premièrement, les pays donateurs ont tendance à nier la situation sur le terrain afin de justifier leur propre engagement, comme cela s'est produit en Éthiopie ces dix dernières années. Deuxièmement, il est difficile de prédire la direction que prendra un gouvernement et l'efficacité d'un engagement à long terme.

Pour toute décision, la vision à long terme doit prévaloir, au-delà du régime actuel, écrit Omar S. McDoom. C'est pourquoi les analyses de contexte approfondies, une coordination aussi large possible ainsi que des conditions claires pour déterminer la poursuite ou la fin d'une coopération sont capitales.

La Suisse poursuit son engagement

La politique de la Suisse tient compte, en grande partie, de ces éléments. Si la situation d'un pays change, une analyse de contexte détaillée est menée afin de décider si et dans quel cadre la coopération au développement peut se poursuivre, précise Jean-François Cuénod, chef suppléant du domaine Coopération Sud de la DDC. En fonction du résultat, la coopération est adaptée, voire suspendue. « Nous ne devons pas devenir une partie du problème », prévient M. Cuénod. Il n'existe pas de ligne rouge. Ce sont les valeurs et les principes énoncés dans le Message sur la coopération internationale et dans la Constitution qui doivent être respectés, poursuit-il.

Le Nicaragua est un exemple actuel. La Suisse y a suspendu des programmes à cause de la situation politique, indique M. Cuénod. Il est, néanmoins, rare que la Suisse doive se retirer entièrement d'un pays à la suite de violations de valeurs et de principes importants. La stratégie « Stay engaged », soit rester présent malgré des conditions difficiles, est généralement privilégiée. « Si nous nous retirons complètement, nous perdons toute capacité d'influence », argumente Jean-François Cuénod.

Il est souvent plus judicieux de s'adapter et de privilégier des collaborations avec des partenaires issus de la société civile ou les autorités locales, plutôt qu'avec le gouvernement central. Il est essentiel de reconsidérer l'engagement au niveau de chaque programme, pour ne pas pénaliser la population à deux reprises en raison des agissements de son gouvernement, ajoute M. Cuénod.

Arrivée de nouveaux acteurs

Au Cambodge également, la Suisse a choisi la voie du milieu: trois programmes ont été réduits ou suspendus. En outre, l'ambassadeur a fait part au gouvernement à Phnom Penh des préoccupations de la Suisse. Celle-ci, contrairement à la Suède, n'a pas communiqué activement et publiquement les mesures prises. « Selon le contexte, la pression de l'opinion publique fait sens. Toutefois, elle peut aussi faire perdre la face au partenaire », relève Jean-François Cuénod.

L'impact des réactions des pays donateurs sur le Cambodge est difficile à évaluer. Certes, le volume total de la coopération au développement a diminué pour la première fois en 2015 – un recul que les experts attribuent aux mesures de répression à l'encontre de l'opposition. Mais, l'année suivante déjà, ce montant avait à nouveau augmenté selon l'OCDE. Les pays donateurs dits non traditionnels, qui attachent moins d'importance à la démocratie et à l'État de droit, sont toujours plus nombreux. La Chine, par exemple, a continuellement augmenté ses investissements au Cambodge ces dernières années. Jean-François Cuénod doute que les sanctions restent sans écho. La Suisse est un partenaire de longue date, jouissant d'une grande crédibilité et estimé sur le plan international, souligne-t-il. Si les mesures sont coordonnées avec des partenaires poursuivant les mêmes objectifs, nous gagnons du poids et sommes moins exposés, conclut-il. ■

DES CRITÈRES POUR JUSTIFIER LA FIN D'UN ENGAGEMENT

Le Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017-2020 fixe, pour la première fois, les conditions dans lesquelles la DDC poursuit son engagement ou se retire d'un pays. Toutefois, seuls des critères positifs motivant un retrait sont énoncés. Lequel a lieu si un pays dispose de ressources suffisantes ou si la pauvreté a pu y être réduite. Il peut également survenir, comme le montre l'exemple de l'Érythrée en 2006, lorsque les difficultés sur place empêchent la mise en œuvre de programmes, soit en raison de restrictions de déplacement, soit parce que le suivi et la justification de l'utilisation des fonds ne peuvent être effectués. Dans le cadre de la concentration géographique prévue de la coopération au développement, l'introduction de critères supplémentaires sera discutée. Contrairement à la coopération au développement, l'aide humanitaire ne vise pas un changement sur le long terme. Sa mission principale consiste à sauver des vies et à soulager les souffrances. Elle peut donc intervenir dans des pays où les régimes autoritaires ne permettent pas une coopération à long terme.

LES DEUX FACETTES DE FACEBOOK

Plus de 40% de la population mondiale bénéficie d'un accès à Internet. Dans les pays en développement, les familles possédant un téléphone portable sont plus nombreuses que celles disposant de l'électricité et de véritables toilettes. Mais quels sont les atouts et les dangers de la Toile, en particulier des réseaux sociaux ?

Texte : Luca Beti



Il y a peu de temps encore, l'unique source d'information en Birmanie était celle de la dictature militaire. Aujourd'hui, des millions de personnes s'informent grâce à Internet. Deux ans seulement après l'accession au pouvoir d'Aung San Suu Kyi en novembre 2015 et l'introduction d'Internet, on estimait à plus de 20% la proportion de la population déjà connectée. Une évolution très rapide en comparaison avec d'autres pays. Aux États-Unis, sept ans se sont révélés nécessaires pour atteindre ce

résultat. En Inde et en Suisse, environ cinq ans. Il s'agit d'une véritable révolution numérique pour ce petit pays asiatique, isolé du reste du monde depuis des décennies. Toutefois, la diffusion de messages de haine y est préoccupante. La population prend ceux-ci au pied de la lettre. Après cinquante ans de régime militaire, elle doit apprendre à traiter les différentes sources d'information.

«L'introduction du smartphone a permis aux pays en développement de

Le Printemps arabe, qui s'est accompagné de rassemblements massifs sur la place Tahrir au Caire début 2011, a été qualifié parfois de «révolution Facebook».

© Scout Tufankjian/Polaris/laif

sauter certaines étapes, comme celle du téléphone fixe ou de la communication par ordinateur», explique Anita Gohdes, professeure assistante en relations internationales à l'Université de Zurich. «Une telle évolution comporte des aspects positifs et négatifs. Parmi les inconvénients, figure le tri de l'énorme quantité d'information disponible sur Internet. Un problème auquel sont confrontés les utilisateurs tant en Occident qu'en Afrique ou en Asie et dont nous ne savons pas encore évaluer les conséquences.»

Des cas de lynchage d'innocents, dont l'unique tort était de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, sont régulièrement rapportés. C'est ce qui est arrivé, entre autres, à cinq hommes d'un village au nord de l'Inde. Ils venaient tout juste de descendre d'un bus, un dimanche, quand ils ont été attaqués et tués par une foule en colère. Ils étaient soupçonnés d'avoir enlevé des enfants, comme le suggérait une fausse vidéo sur WhatsApp, une application utilisée par plus de 200 millions d'Indiens. Les réseaux sociaux ont également joué un rôle décisif dans le drame humanitaire qui a frappé la minorité musulmane des Rohingya en Birmanie. Les actes de violence étaient orchestrés via Facebook.

Chasse aux sorcières

Qui doit répondre de telles chasses aux sorcières? Personne ne se sent réellement responsable de ce phénomène inquiétant. Facebook a pris récemment des mesures pour filtrer les informations diffusées par ses canaux. «Je ne crois pas que le problème puisse être résolu grâce à l'intelligence artificielle, comme le prétend Mark Zuckerberg (fondateur de Facebook). Nous avons besoin de médiateurs locaux, capables d'intervenir immédiatement et de stopper surtout la propagation de fausses informations», argumente Anita Gohdes. «Il faut aussi renforcer la compétence médiatique de la population pour combler l'importante lacune

en matière de compétences numériques dans les pays en développement.»

Exploiter le potentiel des réseaux sociaux

L'éducation numérique ne doit pas uniquement concerner les dangers d'Internet, mais aussi prendre en compte ses atouts. «Les nouveaux moyens de communication ouvrent de nouveaux horizons, en particulier dans le domaine de l'information et de la participation des citoyens au débat public sur la politique et la société», souligne Corinne Huser, conseillère en matière de démocratisation, de décentralisation et de gouvernance locale à la DDC. «Dans le cas d'autocraties en particulier, les médias sociaux peuvent offrir un accès à d'autres sources d'information, plus nuancées.» Le Printemps arabe, mouvement de protestation qui a fait tomber un certain nombre de régimes en Afrique du Nord, l'a illustré. Les militants actifs sur Internet ont démontré le pouvoir des réseaux sociaux. Ceux-ci ont permis de mobiliser l'opinion publique et d'échapper au contrôle du régime. «Depuis, les gouvernements ont, eux aussi, pris conscience du potentiel des nouvelles technologies», relève Anita Gohdes. «Aux Philippines, le président Rodrigo Duterte a fait de Facebook une arme efficace pour discréditer et tuer ses opposants.»

Les médias sociaux permettent, néanmoins, de recueillir d'énormes quantités de données utiles aux organisations internationales. Une collaboration entre Twitter et le Programme des Nations Unies sur le sida a permis d'évaluer l'impact d'une campagne anti-discrimination en faveur des porteurs du VIH au Brésil.

Lors de catastrophes, Facebook peut aussi être un allié précieux pour les organisations humanitaires. Les données et les informations fournies par les utilisateurs aident à coordonner l'aide et les interventions. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour

les réfugiés a, pour sa part, lancé via Facebook une campagne de contre-information, intitulée «Telling the Real Story». Des représentants des diasporas somalienne et érythréenne y racontent leur histoire, opposant leur témoignage aux fausses promesses des passeurs sur les réseaux sociaux.

La téléphonie mobile et, avec elle, les médias sociaux peuvent, en outre, contribuer à la lutte contre la pauvreté et à l'intégration des groupes marginalisés dans les pays moins développés. «L'émancipation des femmes progresse aussi grâce aux technologies numériques», affirme Stephanie Borg Psaila, de DiploFoundation, une organisation helvético-malaise qui vise à renforcer la pratique de la diplomatie. «Le Bangladesh a vu la création de 15 000 entreprises privées qui peuvent être dirigées par des femmes depuis leur domicile. Ces technologies leur permettent de se constituer un réseau, d'entrer en contact avec des clients et de faire de la publicité pour leurs produits.» ■

NEUTRALITÉ D'INTERNET

La neutralité du Net est un principe selon lequel les fournisseurs d'accès ne peuvent privilégier des contenus par rapport à d'autres, par exemple en rendant plus rapide l'accès à un site. En 2014, Facebook a lancé, dans différents pays en développement, l'application Free Basics grâce à laquelle les utilisateurs obtiennent un accès gratuit à un certain nombre de services en ligne. Cette stratégie de conquête d'un marché en pleine expansion a été qualifiée par certains de «colonialisme numérique» allant à l'encontre des principes de la neutralité du Net et de la liberté d'information. D'autres, au contraire, y voient un moyen d'offrir à tous, mêmes aux plus démunis, la possibilité d'utiliser Internet. En Inde et en Égypte, l'application a été interdite.

Carte Blanche

UNE VISITE DANGEREUSE

Je déteste me rendre dans les locaux de l'organisation Afghan Film à Kaboul. Malheureusement, mon travail m'y emmène souvent. L'association se trouve à Shash Darak, le pire secteur de la zone verte (quartier diplomatique) de Kaboul. Il existe deux manières de s'y rendre. Lune des deux voies d'accès, qui menait non loin de l'ambassade d'Allemagne, a été fermée après un attentat au camion piégé en mai 2017. Pour l'heure, l'unique possibilité est de passer près de l'ambassade américaine, mais les services secrets ne laissent entrer aucune voiture dans Shash Darak de ce côté-là.

Il vous faut donc descendre de votre véhicule et marcher une vingtaine de minutes le long d'une route étroite, sans trottoir. Vu que la base de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) est également située à Shash Darak, un convoi de chars vous dépassera à intervalles réguliers. Parfois, vous devrez vous arrêter pour les laisser tous passer, avant de pouvoir enfin reprendre

sera à intervalles réguliers. Parfois, vous devrez vous arrêter pour les laisser tous passer, avant de pouvoir enfin reprendre

« J'IMAGINE LES VISAGES DES PROPRIÉTAIRES SUPPLIANT DIEU DE LES LAISSER QUITTER CET ENFER. »

votre chemin. Ensuite, arriveront l'armée et les véhicules de la police. Les officiers roulent beaucoup trop vite et, la plupart du temps, du mauvais côté de la route. Ils ne cessent de klaxonner pour que vous vous ôtiez de leur chemin. À l'arrière de leurs Fords Rangers, des policiers pointent leur arme dans votre direction. Et ce n'est pas tout. Durant les vingt minutes de votre marche, les hélicoptères de la FIAS voleront juste au-dessus de votre tête et soulèveront une montagne de poussière autour de vous.

Toutes ces rencontres vous donneront l'impression de vous trouver en zone de guerre, sur la ligne de front. La zone verte est censée être verte, mais elle s'avère en réalité rouge et sanglante, étant le théâtre d'une attaque terroriste ou d'une explosion tous les deux ou trois jours.

Je plains les gens qui possèdent une maison dans le quartier, car ils ne peuvent ni la vendre ni la louer. Ils sont cloués à cet endroit pour le reste de leurs jours. Même si je suis morte de peur, je ne peux m'empêcher de rire à la vue des grandes pancartes devant les propriétés sur lesquelles on peut lire en lettres majuscules, en anglais et en dari « À LOUER ».

J'imagine les visages des propriétaires suppliant Dieu de les laisser quitter cet enfer. Fait comique, ce sont les étrangers qui y vivent, parce qu'ils ont été mal renseignés – en général, par une société de sécurité qui fournit les pires conseils possibles. Aussi croient-ils que la zone verte est un quartier hautement sécurisé, idéal pour les expatriés. Je les plains et regrette qu'ils quittent l'Afghanistan, s'ils ne sont pas tués dans une attaque, avec en tête l'image de Shash Darak qui n'a, en fait, rien à voir avec Kaboul.

Chaque fois que je me rends dans les locaux d' Afghan Film, j'ai l'impression de perdre dix kilos. Durant ces vingt minutes de marche, je hais la culture, je hais mon travail et je me hais moi-même.

P.S.: Le président afghan Ashraf Ghani, ce génie, a récemment prévu de fermer l'organisation Afghan Film, la seule société publique dédiée au film et au cinéma. Il a déplacé toutes les archives au palais présidentiel et vendu le bâtiment à l'ambassade du Royaume-Uni à Kaboul. En 2013, le magazine *Prospect* a présenté Ashraf Ghani comme le deuxième plus important penseur du monde. Cet article n'a pas manqué de faire réagir ses opposants. Personne, sinon lui, n'aurait songé à fermer la seule entreprise étatique du film, plutôt que de l'aider à se moderniser pour faire du cinéma un outil efficace capable d'insuffler un changement. Personnellement, je suis d'avis que le magazine devrait l'élire à la première place la prochaine fois. ■



© Jason Brooks

SHHRBANOO SADAT (27 ans) est une scénariste, productrice et réalisatrice afghane. Elle vit à Kaboul. Son premier film, *Wolf and Sheep*, a remporté l'Art Cinema Award, lors de la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes en 2016. Elle a fondé sa propre société de production, Wolf Pictures, à Kaboul en 2013. Depuis, elle s'est lancée dans un vaste projet de cinq longs-métrages basés sur le journal non publié d'Anwar Hashimi, sa meilleure amie. *Wolf and Sheep*, distribué en Suisse par l'association trigon-film en 2016, en est le premier volet. Le tournage du deuxième, *The Orphanage*, est prévu cette année.

TOURNAGES EN HIJAB, L'ESPRIT À L'AFFÛT

Asghar Farhadi, Jafar Panahi, Mani Haghighi, Mohammad Rasoulof ou Shahram Mokri: le cinéma iranien ne manque pas de réalisateurs brillants. Plus vivant et varié que jamais, il s'empare de sujets audacieux et innove sur la forme comme peu d'autres dans le monde.

Texte : Walter Ruggle*



Fait caractéristique d'un film iranien, tous les personnages féminins sont voilés. Depuis 1979, la loi impose aux femmes, dans un lieu public, de dissimuler toutes les parties de leur corps, à l'exception des mains, des pieds et du visage. Cette règle vaut aussi pour le portrait d'une femme montré en public. Alors qu'il ne viendrait jamais à l'esprit d'une Iranienne moderne de cuisiner voilée, elle doit l'être lorsqu'elle est filmée aux fourneaux. Ce décalage étrange fait qu'une bonne part de la vie quotidienne ne peut être représentée de manière authentique au cinéma. De fait, deux mondes coexistent en Iran: celui de la sphère publique et celui de la sphère privée. Le premier doit se plier aux règles strictes d'une doctrine religieuse dictée par des hommes. Le second lui est diamétralement opposé, en quête de cette liberté dont chacun rêve. Nombreux sont ceux qui affirment que la vraie vie, en Iran, se déroule en privé.

Créatifs comme ils se doivent de l'être, les réalisateurs ont trouvé un moyen de contourner cette obligation légale par le jeu, troquant hardiment le voile contre un bonnet de laine. Dans *Malaria* de Parviz Shahbazi, lors d'une séquence panoramique, la protagoniste se débarasse de son foulard dans la nature, tout en parlant. Parmi les œuvres récentes, il s'agit de la mise en scène la plus nette du besoin d'échapper au fondamentalisme religieux, avide d'imposer ses

schémas de pensée. Le film exploite les enregistrements sur téléphone portable d'une jeune femme à qui une journaliste demande des conseils pour rendre la société plus sincère. On lui souffle la réponse: « Tout jeune a un rôle à jouer dans la société. Quand j'accomplis quelque chose de bien, le degré de sincérité de la société s'élève. » Mais la jeune femme s'y refuse: « Si vous me posiez votre question de façon sincère, je pourrais vous dire ce que je pense. »

Nous sommes ici au cœur du cinéma iranien, l'un des plus intéressants du

mais n'oubliez pas que je suis né et que j'ai grandi en Iran. Cela vous apprend à faire attention et à trouver des moyens de réaliser ce que vous voulez. » La censure n'inspire, en revanche, guère son compatriote Mohammad Rasoulof (*Un homme intègre*), temporairement frappé d'une interdiction de tourner et de quitter l'Iran: « On dit souvent que se frotter à la censure et aux restrictions stimule la créativité. Mais ce n'est pas toujours le cas. À un moment donné, l'artiste atteint un point de saturation qui peut le conduire au désespoir. »

de 430 victimes. Il y a fort à parier que les autorités religieuses ne se félicitent guère aujourd'hui du succès international que rencontrent les réalisateurs iraniens. Toute personne faisant sa prière du vendredi peut faire retirer un film à succès de la programmation, simplement parce qu'elle a entendu dire, des mois après sa sortie, qu'il y était question d'un sujet aussi répréhensible que l'amour.

Alors que le cinéma iranien s'est caractérisé pendant des années par sa circonspection, explorant les tonalités



monde, ne serait-ce que parce que tout réalisateur qui a un message à transmettre doit réfléchir soigneusement à ce qu'il dit et à la manière de le faire s'il ne veut pas mettre en péril son honnêteté. Quand on lui demande s'il a été confronté à la censure, Asghar Farhadi (*À propos d'Elly, Une séparation*), récompensé par deux Oscars, répond: « Non,

Les chefs religieux n'apprécient pas le cinéma, mais n'ont pas réellement de prise sur lui, tant cet art est populaire en Iran. L'ayatollah Khomeini avait qualifié les cinémas de « centres de prostitution » et ordonné qu'on brûle plus de 125 salles. Un bilan sanglant: pour le seul cinéma Rex à Abadan livré aux flammes en 1978, on a compté pas moins

d'un réalisme contemplatif largement représenté dans le domaine du film jeunesse, il surprend aujourd'hui par sa diversité. Les histoires de couples y sont légion, le plus souvent dans des appartements, avec un côté plutôt théâtral. Mais il y a aussi ces films qui expérimentent toutes les possibilités du cinéma et le poussent avec délice dans

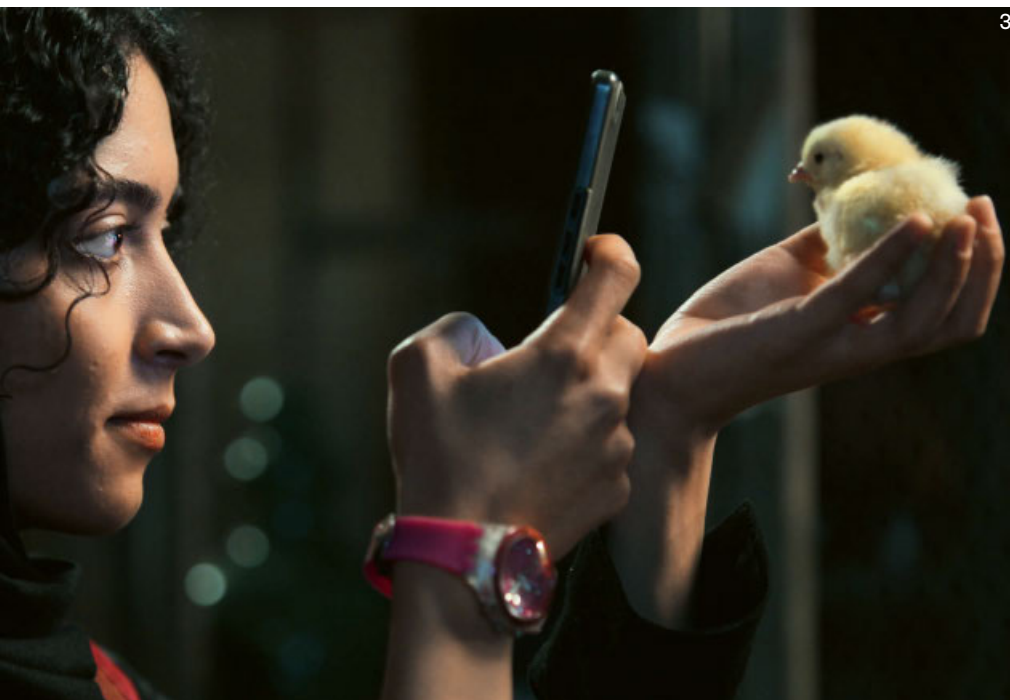
ses retranchements, comme chez Mani Haghighi, dont le long-métrage *Khook* a été montré lors de la dernière Berlinale et dont les films *Modest Reception* et *Valley of Stars* mêlaient déjà gravité et divertissement. Il y a des gens qui croient dur comme fer «qu'ils ont trouvé la vérité et la détiennent. Et si tu n'es pas d'accord avec eux, c'est toi qui as un problème. On doit alors te corri-

rer, réalisé de cette manière, lui a valu l'Ours d'or à Berlin (décerné in absentia), quatre ans après celui remis à Asghar Farhadi pour son fascinant drame psychologique *Une séparation*. Jafar Panahi n'a toujours pas le droit de quitter l'Iran, alors qu'Asghar Farhadi a commencé à tourner en Occident des films qui recèlent toujours un potentiel narratif, mais semblent en quelque sorte déra-

en Iran. «Toutes les générations se montrent les dents. Même les idéologues se menacent mutuellement.»

À propos du cinéma indépendant dans son pays, Taraneh Alidousti, l'une des actrices les plus connues en Iran, déclare: «Nous formons une seule et grande famille.» Le constat se confirme en jetant un coup d'œil au générique des films. L'actrice a travaillé avec Asghar Farhadi, entre autres dans *À propos d'Elly*, où Mani Haghighi, qui avait auparavant écrit le scénario du fabuleux long-métrage *La Fête du feu* pour Asghar Farhadi, incarnait lui aussi l'un des personnages. «Il est essentiel à mes yeux que les gens restent ici, qu'ils tiennent bon et qu'ils essaient, malgré les difficultés, de progresser», ajoute Taraneh Alidousti. C'est ce qu'ils font. Et nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir des moments d'émotion que le cinéma iranien nous réserve. Dans son film *Malaria*, Parviz Shahbazi a intégré des scènes de bonheur partagé: «J'ai le sentiment que la société iranienne n'a jamais autant eu besoin de joie.» ■

* Walter Ruggle est journaliste et directeur de la fondation trigon-film, qui s'engage depuis 30 ans en faveur du cinéma du Sud et de l'Est.



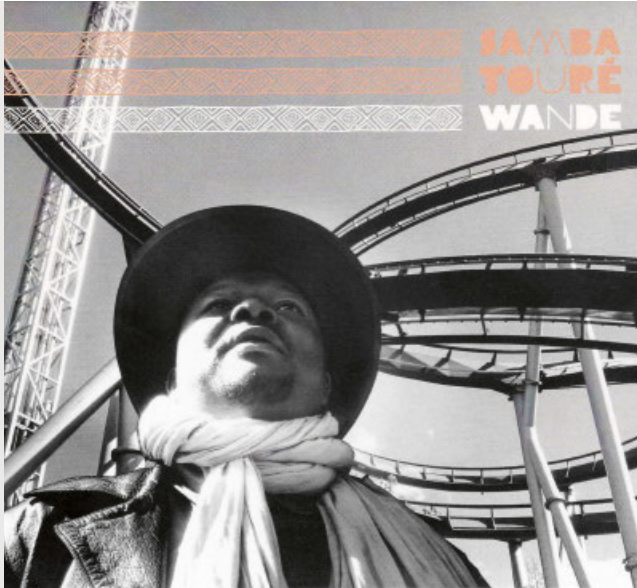
ger, te punir, te discipliner», relève le réalisateur. Lequel est convaincu que les restrictions ont permis l'émergence d'un cinéma vivant et dynamique: «En Iran, tu ne peux tourner un film que si tu le désires de toutes tes forces. Si ce n'est pas une question de vie ou de mort, alors c'est pratiquement impossible.»

Quant à Jafar Panahi, il risque gros pour son art. Frappé d'une interdiction de tourner pendant 20 ans, il a reçu des messages de solidarité du monde entier et continué à travailler. Tout d'abord avec son téléphone portable, dans son propre appartement, où il décrit le film qu'il prévoit de faire (*Ceci n'est pas un film*), puis dans un lieu de tournage privilégié du cinéma indépendant: une voiture en mouvement, qui ne nécessite pas d'autorisation. Le film *Taxi Téhé-*

cinés, comme les œuvres tardives d'Abbas Kiarostami. En 2011, Asghar Farhadi disait lui-même: «C'est sans aucun doute dans son pays qu'on est le meilleur réalisateur.»

Lorsqu'on lui demande comment devenir réalisateur en Iran, Shahram Mokri répond: «Il existe deux possibilités: tourner des courts-métrages avec ses propres moyens ou devenir assistant.» Le jeune réalisateur est fou de cinéma. Son long-métrage *Fish & Cat* consiste en un unique plan-séquence: «Je réfléchis très intensément à ce que nous pouvons faire aujourd'hui pour que le cinéma avance et que son empreinte se développe.» Le film met en scène des jeunes dans un environnement hostile. La menace est, selon Shahram Mokri, le concept le plus répandu aujourd'hui

1. *À propos d'Elly* (2009) de Asghar Farhadi
2. *Valley of Stars* (2016) de Mani Haghighi
3. *Malaria* (2016) de Parviz Shahbazi



TOUTE LA PURETÉ DU BLUES DU DÉSERT

(er) Un tissage de magnifiques accords de guitare et d'images sonores légèrement mélancoliques, sans mixage et un travail minimal en studio. Une transparence originale et épurée, tout en fraîcheur, créant la base d'une ambiance intemporelle et méditative fascinante, soulignée par une basse circonspecte. S'y ajoutent les puissantes interventions du n'goni, le luth d'Afrique de l'Ouest, les clairs accents du sokou, violon africain à une corde, ainsi que les rythmes légers de la cabasa et des paroles scandées. Tel est le langage musical de Saba Touré, guitariste exceptionnel qui marche sur les traces de son mentor, Ali Farka Touré, décédé en 2006. Dans son huitième album intitulé *Wande*, il chante en songhaï de sa voix chaude et envoûtante l'amour de sa femme et son désir ardent d'un monde en paix, de l'égalité des droits pour tous et d'un Mali libéré des conflits, afin que ses compatriotes ne doivent plus émigrer, mais cherchent le bonheur dans leur pays. Un album engagé et pourtant léger : du pur blues du désert, tel qu'apprécié dans le monde entier !

Samba Touré : « *Wande* » (Glitterbeat/Indigo)

MUSIQUE

UN HÉRITAGE BOULEVERSAANT



(er) Chanteuse, compositrice et activiste palestinienne, Rim Banna est décédée en mars dernier, à l'âge de 51 ans, d'un cancer diagnostiqué en 2009. La mala-

die avait commencé à progressivement paralyser ses cordes vocales dès 2005 déjà. En janvier 2018, elle a achevé les enregistrements d'un incomparable treizième album *Voice of Resistance*. Les données médicales de ses radiographies et tomographies ont été transformées par le collectif arabe avant-gardiste Checkpoint 303 en une musique électro trépidante, puis plus calme, dansante et ornée des perles mélodiques du pianiste de jazz norvégien Bugge Wesseltoft. Sur ce fond sérieux mais jamais pesant, Rim Banna récite en arabe ses propres poèmes de sa voix légèrement cassée, tantôt intimiste, tantôt lointaine. Les traductions de textes en anglais figurent dans le livret de l'album. Une merveilleuse poésie tout en douceur, mais aussi combative, qui décrit sa situation jusqu'à cette constatation : « Ma voix jaillit

de mes pores. » Un leg bouleversant. *Rim Banna* : « *Voice of Resistance* » (Kirkelig Kulturverksted/Indigo)

UNE FABULEUSE SESSION



(er) Le Paléo Festival de Nyon a présenté, cette année, un nouveau projet extraordinaire de l'univers musical des Caraïbes avec *Havana meets Kingston*. L'album qui est en est sorti a attiré l'attention. À raison : quinze pistes explorent une rencontre réussie entre rumba et jazz, salsa et reggae, son cubano et dub. La vitalité de la musique des deux îles voisines, la culture cubaine de la danse et la philosophie rasta de la Jamaïque se combinent à merveille. Les couleurs du piano, des percussions, des cuivres et des basses font briller un groove défini par des riddim plaintifs et des swing virtuoses. Les voix masculines expressives mettent en valeur des chants traditionnels, mais aussi modernes, en espagnol et en patois. À l'origine de ce projet unique : le producteur australien Jake Savano. Plus de 50 musiciens y ont participé, les légendes de Sly & Robbie et de Buena Vista Social Club associant leurs forces à celles de la relève pour un résultat grandiose. *Divers* : « *Havana meets Kingston* » (Baco Records/Broken Silence)

FILM

MUBENDE - LE CAFÉ DE L'INJUSTICE



(dg) Le film *Mubende - le café de l'injustice* expose un cas d'accaparement de terres en Ouganda. Plus de 2000 petits paysans qui vivaient, depuis des générations, dans une région fertile dans le sud-ouest du pays ont été expulsés en 2001 pour faire place à une plantation de café détenue par une entreprise de Hambourg. Après

douze ans de lutte judiciaire, les personnes déplacées ont été indemnisées à hauteur de onze millions d'euros. Cependant, la société allemande retarde toujours le paiement. Ce film d'investigation montre les conséquences de l'économie mondialisée sur les droits humains et lance un appel à l'obligation de diligence des multinationales. Les différentes perspectives des divers acteurs offrent une vision complexe du sujet et le succès juridique partiel montre que résister en vaut la peine. *«Mubende – le café de l'injustice»*, documentaire de Michael Enger, Allemagne, 2015. Disponible en DVD ou VOD; éducation21, tél. 021 343 00 21, www.filmeeinewelt.ch

LIVRES

UN ROMAN NOIR DANS L'HUMANITAIRE CONTEMPORAIN



(zs) Paul Salvanès a effectué des missions humanitaires, dix ans durant, en Afrique, en Asie et au Proche-Orient avec l'ONG Solidarités International et le CICR. Ces expériences dans les zones de guerre constituent, selon lui, «une matière fantastique pour se lancer dans l'écriture d'un roman noir». Lequel s'adresse autant aux acteurs sur le terrain qu'aux profanes qui souhaitent plonger dans l'humanitaire contemporain. L'auteur présente un secteur qui n'est pas «homogène» et «a ses paradoxes». Ses personnages évoluent ainsi «dans des réalités divergentes». Le héros, Bosco, qui arrive au Darfour pour sa première mission, ignore tout de ce qui l'attend dans cette région en guerre. Sur une piste du désert, le jeune Français et son convoi tombent sur les corps de plusieurs humanitaires, froidement abattus. En République démocratique du Congo où il entame sa deuxième mission quelques mois plus tard, un expatrié au service d'une ONG est assassiné. Si ces drames font parties des risques du métier selon certains, ils ont, au contraire, un

lien d'après Bosco. Ce dernier mènera discrètement son enquête, avant de remettre en question ses idéaux.

Paul Salvanès, *«La haine qu'il faut»*, Toucan Noir, Paris, 2018

RÉFLEXION SUR LES GUERRES «JUSTES»

(zs) Dans une conversation avec l'anthropologue Régis Meyran, Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, questionne les guerres dites humanitaires, déclenchées «toujours au nom d'un Bien». Selon lui, ce ne sont rien d'autre que «des croisades morales fondées sur des mensonges». Les exemples de propagande belliciste sont légion : prétendu arsenal d'armes de destruction massive en main de feu Saddam Hussein, faux massacre de manifestants en Libye, chiffres tronqués de la famine en Somalie... Rony Brauman montre comment les gouvernements occidentaux ont délibérément déformé les faits pour émouvoir l'opinion publique et construire les discours qui soutiendront la guerre. Sans être non-interventionniste par principe, il critique l'obsession d'imposer par la force les valeurs démocratiques et pointe du doigt les fausses raisons d'entrer dans des conflits prétendument «justes», aux conséquences désastreuses. Rony Brauman, *«Guerres humanitaires ? Mensonges et intoxic»*, Textuel, Paris, 2018

UN TANDEM IMPROBABLE ET TENDRE



(zs) Dans un récit drôle et captivant, Benoit Cohen, cinéaste français installé à New York, raconte la rencontre entre sa mère et un jeune migrant afghan. Après avoir entendu parler à la radio d'une association qui met en relation des réfugiés et des particuliers, Marie-France, seule dans une grande maison parisienne depuis le décès de son époux, décide d'accueillir Mohammad. Tous deux nouent une intense relation, même si le choc des cultures est grand. L'auteur a longuement interviewé Mohammad, avant de retracer son parcours complexe. Né en 1994 en Iran, le

jeune homme rejoint à l'âge de seize ans son pays d'origine, l'Afghanistan, où il sert d'interprète à l'armée française. Il se retrouve au front, dans la lutte contre les talibans. Menacé de mort après le départ des troupes françaises, il s'envole vers le Sri Lanka où l'ambassade de France le fait patienter sept mois avant de lui accorder un visa. Aujourd'hui, Mohammad, à force de détermination, étudie à Sciences Po, au Havre. Il souhaite, à plus long terme, «entrer au ministère de l'Éducation» afghan, parce qu'«il est essentiel d'apprendre aux enfants (...) à penser par eux-mêmes, et non à suivre d'obscurs préceptes sans jamais rien questionner». Benoit Cohen, *«Mohammad, ma mère et moi»*, Flammarion, Paris, 2018

UN DIALOGUE ENGAGÉ AUTOUR DU «CAPITALISME CANNIBALE»



(zs) Le sociologue et altermondialiste Jean Ziegler ne désespère pas de voir tomber, un jour, le capitalisme. Au moyen de maints exemples, il fait la démonstration des méfaits de ce système qui détruit progressivement nos vies. «Mais les gens sont contents!», lui rétorque sa petite-fille Zohra avec qui il dialogue tout au long du livre. Et son grand-père de lui répondre : «Il est normal que les gens soient contents de pouvoir assouvir leurs désirs, même si ces désirs ont été créés par d'autres (...). Malheureusement, cette économie d'abondance a une face obscure : l'exploitation des matières premières et de l'énergie nécessaires à produire les objets (...), l'absorption des esprits dans la consommation individuelle forcément égoïste (...). Et les trois quarts de la planète n'ont pas accès à cette abondance.» L'ouvrage se clôt sur une note d'incertitude, ne proposant pas de solution concrète pour remplacer la dictature du marché. Une évidence toutefois : «Ils pourront couper toutes les fleurs, mais jamais ils ne seront les maîtres du printemps», comme le souligne le poète Pablo

Neruda, cité par l'ancien rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation.

Jean Ziegler, «*Le capitalisme expliqué à ma petite-fille (en espérant qu'elle en verra la fin)*», Éditions du Seuil, Paris, 2018

L'IMPORTANCE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

(zs) Zé vit au Cap-Vert, seul avec son grand-père, après le départ de ses parents vers Lisbonne. Ceux-ci ont voulu fuir la sécheresse et la misère. Le petit garçon de dix ans passe des nuits entières à faire danser le monde avec son accordéon qu'il maîtrise merveilleusement bien. Son école est une ancienne prison. Les élèves peuvent y étudier tranquillement tant que le soleil brille. Quand sonne minuit, le chant d'un prisonnier envahit la cour et les cellules. Qui saisira cet air de liberté? Zé saura-t-il faire cesser ce rite? Ce dernier alertait le monde sur les tortures que subissaient les prisonniers du bagne de Tarrafal, enfermés pour avoir réclamé la liberté à l'époque de la colonisation portugaise. Jean-Yves Loude l'a découvert alors qu'il avait pour mission d'enregistrer les musiques traditionnelles cap-verdiennes pour constituer les archives sonores du pays. Il a ensuite écrit ce conte somptueusement illustré à destination des enfants pour leur transmettre l'importance de la liberté d'expression.

Jean-Yves Loude et Antonina Novarese, «*La chanson interdite du bagne de Tarrafal*», Tapabord, Cap-Vert, 2018

EXPOSITION

LES ENJEUX DE L'ALIMENTATION

«La souveraineté alimentaire: agir aujourd'hui pour bien manger demain» est le titre d'une exposition itinérante sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, en Suisse et dans les pays en développement. Les onze thématiques qu'elle aborde explorent les liens entre nutrition et santé, entre autonomie, proximité, biodiversité et intérêts des multinationales ainsi qu'entre accès à la terre et qualité des produits alimentaires. La solidarité étant la clé de voûte de la souveraineté alimentaire, ces thèmes sont également approfondis par des exemples du Sud. Informations: expo@souverainetealimentaire.org / et <http://souverainetealimentaire.org/category/exposition/>

FORMATION CONTINUE

DIPLÔME DE TROISIÈME CYCLE

Le Centre pour le développement et la coopération (NADEL) de l'EPFZ offre au printemps 2019 les cours de formation continue suivants:

- Planung und Monitoring von

Projekten (25 février – 1^{er} mars)

- M4P – Making Markets Work for the Poor (4 mars – 8 mars)

- Urbanization: Opportunity or Challenge for Fighting Poverty? (27 mars – 29 mars)

- Towards Food and Nutrition Security (1er avril – 5 avril)

- Finanzmanagement von Projekten (9 avril – 12 avril)

- Aktuelle Entwicklungsdebatte – Die Frage der Politikkohärenz (8 mai – 10 mai)

- Corporate Responsibility and Development (13 mai – 17 mai)

- Evaluation von Projekten (20 mai – 24 mai)

Informations et inscriptions: www.nadel.ethz.ch

DIVERS

CONFÉRENCES ANNUELLES 2019

À vos agendas! La Conférence annuelle de l'Aide humanitaire et du Corps suisse d'aide humanitaire aura lieu le 29 mars 2019 au centre de congrès Kursaal Bern. Celle de la coopération suisse au développement se tiendra, pour sa part, le 21 juin 2019 au Forum Fribourg.

DES EXPERTS DU DFAE VIENNENT À VOUS

Souhaitez-vous obtenir des informations de première main sur la politique étrangère? Des spécialistes du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) sont à la disposition des écoles, des associations et des institutions pour présenter des exposés et animer des débats sur divers sujets de politique étrangère. Le service de conférences est gratuit. Il n'est toutefois disponible qu'en Suisse et 30 personnes au moins doivent prendre part à la manifestation. Informations: Service de Conférences, Information DFAE, Palais Fédéral Ouest, 3003 Berne; tél. 058 462 31 53, courriel: vortragsservice@eda.admin.ch

IMPRESSUM

Un seul monde paraît quatre fois par année en français, en allemand et en italien.

Éditeur

Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Comité de rédaction

Manuel Sager (responsable)
George Farago (coordination globale)
Beat Felber, Maryline Dafflon, Barbara Hell, Isabelle Kaufmann, Marie-Noëlle Paccolat, Anja Prodöhl, Özgür Ünal

Rédaction

Luca Beti (lb), Zélie Schaller (zs), Samuel Schläfli (sch), Christian Zeier (cz), Ernst Rieben (er)

Concept graphique

Communication visuelle DFAE

Réalisation

Laurent Cocchi, Lausanne

Photolitho et impression

Stämpfli AG, Bern

Reproduction

Les articles peuvent être reproduits, avec mention de la source, à condition que la rédaction ait donné son accord. L'envoi d'un exemplaire à l'éditeur est souhaité.

Abonnements et changements d'adresse

Le magazine peut être obtenu gratuitement (en Suisse seulement) auprès de: Information DFAE, Palais fédéral Ouest, 3003 Berne.

Courriel: deza@eda.admin.ch

Tél. 058 462 44 12

Fax 058 464 90 47

Internet: www.deza.admin.ch

860215346

Imprimé sur papier blanchi sans chlore pour protéger l'environnement

Tirage total: 47'400

Couverture: Clôture frontalière entre les États-Unis et le Mexique; Robert King/Polaris/laif

ISSN 1661-1675

COUP DE CŒUR



© F. Pfeiffer

Au-delà des clichés

Ashley Moponda, établie à Lausanne, est photographe. Son dernier projet, *Black Love*, met en avant l'amour d'un couple appartenant à une minorité ethnique en Suisse.

La communauté africaine souffre de nombreux stéréotypes aujourd'hui encore et manque de visibilité. Spécialisée dans les beautés noires et métissées, je souhaite transmettre une autre image de l'Afrique, à l'instar du cinéma sénégalais. Celui-ci présente la jeunesse qui a un smartphone, étudie et voyage. Mes photographies promeuvent les diversités ethniques et donnent de la lumière à ceux qui sont dans l'ombre. Ma double culture - suisse et congolaise - constitue une véritable richesse. L'amour, l'accueil et le partage des Congolais inspirent mon œuvre. De même que la musique, omniprésente dans la province du Bas-Congo, d'où mon père est originaire. Le titre *N'songi N'samba* du groupe Akwe Dituka en est un exemple. Ses rythmes folkloriques et dansants, assurés par la guitare, une basse, des percussions et des grelots, me transportent au plus profond de moi-même. Ils me motivent dans mon travail et me font avancer. Nous sommes tous pareils: des êtres humains qui doivent avancer ensemble.

(Propos recueillis par Zélie Schaller)

« Le plus difficile dans mon travail, c'est de
devoir regarder dans les yeux des personnes
extrêmement influentes en sachant pertinemment
qu'elles se moquent des droits humains. »

Mohammad Musa Mahmodi, page 8

« Nous appartenons à une génération qui doit
se battre contre tous. L'Église nous dit que notre
vieille religion n'est plus bonne. L'école ne parle
que du sous-développement de notre pays. La
société évoque un pays englué dans la boue. »

Kamal Radji, page 23

« Les gouvernements ont, eux aussi, pris
conscience du potentiel des nouvelles
technologies. »

Anita Gohdes, page 36